

Colloque en développement économique: Un comité est formé. Voir article de Pauline Grenier en page 11.

Vol. 18 No. ~~48~~ 49 Edmonton, mercredi le 20 février 1985 16 pages 0.50

Andrée Champagne rencontrera prochainement la francophonie albertaine

EDMONTON - Le ministre fédéral d'Etat à la Jeunesse, Mme Andrée Champagne prononcera à Edmonton samedi le 2 mars prochain une allocution lors d'un banquet en fin de journée pour clôturer les assises regroupant deux importants organismes de la francophonie albertaine. L'importance de la journée réside en fait dans la tenue de l'Assemblée annuelle de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) et du Rond-Point 1985 orchestré par l'ACFA et par Francophonie Jeunesse de l'Alberta, l'organisme provincial représentant les jeunes Franco-albertains.

Dans le cadre de l'Année internationale de la Jeunesse, la visite du ministre chargé de ce dossier est vue par les responsables de cette rencontre comme un signe tangible de l'intérêt que porte Mme Champagne à l'avenir de la jeunesse francophone de cette province.

Le principal organisateur de cette journée, l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) est très heureux de cette visite puisque les dossiers prioritaires mis de l'avant par l'Association concernent directement les jeunes. L'ACFA veut obtenir pour les jeunes Franco-albertains la mise sur pied d'un programme scolaire francophone apte à répondre à leurs besoins en tant qu'Albertains et francophones.

La venue de Mme Champagne le 2 mars concorde de plus avec une période particulièrement décisive en Alberta quant au type d'éducation que ces jeunes seront amenés à recevoir dans le futur.

Depuis l'avènement de la Charte canadienne des droits et libertés, l'article 23 reconnaît en effet pour la minorité de langue officielle d'une province le droit à l'éducation dans sa propre langue. L'ACFA est en négociation avec le Ministre albertain de l'Education pour faire reconnaître légalement ce droit au niveau provincial.

A l'occasion de l'Assemblée annuelle de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) lors de cette journée, il sera abondamment question de ce dossier et l'on profitera de ce moment pour dévoiler le nouveau plan d'action de l'organisme dans ce domaine.

Mme Champagne, lors de l'acceptation de l'invitation pour cette journée, s'est dite principalement senseible au thème choisi pour la rencontre et qui coïncide parfaitement selon elle avec les préoccupations de son gouvernement.

"A la poursuite de l'excellence: la jeunesse franco-albertaine et son éducation". Tel est le thème proposé. Celui-ci a été choisi pour mettre de l'avant le nouvel idéal d'excellence qu'ont voulu se donner dernièrement les organismes franco-albertains lors d'une journée de concertation. Cet idéal est particulièrement recherché au niveau de la jeunesse et de l'éducation.

Les responsables comptent par ailleurs que la présence lors de cette journée d'un ministre maintenant auréolé de sa propre réussite personnelle contribuera à servir de phare aux jeunes Franco-albertains dans cette poursuite de l'excellence.

Enfin, même si la journée du 2 mars se déroulera entièrement en français, le caractère que revêt cette rencontre est propre à susciter la couverture par les médias anglophones de l'événement. On souhaite également que les médias francophones s'intéressent de très près au déroulement de l'ensemble de ces activités.

A noter: Bien que l'Assemblée annuelle de l'ACFA et le Rond Point 1985 aient leurs assises durant toute la journée du 2 mars, l'allocution de Mme Champagne se fera vers 19 h 30 à l'endroit suivant:

Faculté Saint-Jean
8406 - 91e rue
Edmonton, Alberta

Shield est confiant



par Claudette Rideout

FORT MCMURRAY - L'honorable membre du parlement d'Ottawa Jack Shield se dit très optimiste face à la venue d'un nouveau plan d'huile à Fort McMurray.

Arrivé à Fort McMurray il y a 20 ans M. Shield a vu la population augmenter de 2,000 habitants à 35,000. Il a assisté à la fondation de Suncor et l'a vu grandir à chaque année.

L'intérêt qu'il porte à Fort McMuray est grand. Il est convaincu qu'un autre plan d'huile s'établira dans un avenir prochain et fera grossir la population jusqu'à 70,000 personnes.

Parce que le prix de l'huile est instable et descend rapidement et parce que l'on doit encore importer de l'huile d'autres contrées, M. Shield dit qu'il est temps de développer nos propres ressources naturelles pour la survie économique de notre pays.

Il dit qu'en tant que nation et pour notre propre sécurité, il faut élargir nos ressources qui selon lui ne sont qu'à moitié exploitées.

A l'occasion du départ de la coordonnatrice de la régionale de Rivière-la-Paix, Georgette Fournier, Gérard Mackell, au nom de l'Exécutif de l'A.C.F.A. lui remet un présent souvenir. "Georgette dit-il, a été une employée très dévouée à la cause française durant son terme. C'est avec breaucoup de regret que nous la voyons partir... Nous la remercions de son dévouement inlassable qui ne s'est jamais démenti. Georgette visiblement très émue, à répondu, l'expérience de mon séjour à l'A.C.F.A. a été formidable, j'ai réellement aimé mon travail et j'ai donné le meilleur de moi-même...
(Ceci se passait lors de l'assemblée annuelle de l'ACFA le 26 janvier dernier)

Bonnyville refait surface

par Daniel Tremblay

BONNYVILLE - L'assemblée annuelle de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) de Bonnyville du 8 février dernier a démontré un essor de la communauté de cette région.

"L'association peut-être comparée à une banque: il y a une différence entre un emprunt et un dépôt. Pour un emprunt, on doit payer la dette et les intérêts. Ce qui prend beaucoup de temps. Alors que pour un dépôt: on reçoit le fruit de ses efforts plus rapidement. Alors, l'effort que l'on fait aujourd'hui, un jour au l'autre aura son résultat". Tels ont été les propos exprimés à cette occasion par le président sortant M. Ubald Ouellette.

Quant au nouveau président, M. François Gendron, celui-ci dit vouloir marcher sur les traces de son prédécesseur.

Le président des 'Anti-Coquilles" (FJA) sent quant a lui que les jeunes veulent s'impliquer de plus en plus au niveau de l'ACFA. Celui-ci ajoute: "L'ACFA, ce sera nous plus tard. Et nous serons là pour prendre les décisions d'aujourd'hui et du futur".

Voir PRIX page 2



M. Ubald Ouellette, président sortant de l'ACFA régionale de Bonnyville

Bilan de l'année pour l'ACFA de Morinville-Legal

Des chambardements au niveau du personnel et de la programmation secouent la régionale

par Yves Lavertu

LEGAL - Une série de démissions ainsi que des ajustements difficiles à un nouveau type de programmation ont ébranlé durant l'année écoulée les assises de la régionale Morinville-Legal de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA).

En l'espace d'une année, l'association régionale a "encaissé" à trois reprises la résignation de l'employé attitré au développement communautaire. Le dernier en liste, M. Marcel Dubé s'est officiellement désisté de son poste le 31 janvier 1985. Le choix du futur candidat pour le poste à nouveau laissé vacant doit se faire à l'occasion de la réunion mensuelle du Conseil régional de l'organisme le 28 février prochain.

Au niveau de la présidence de l'association, le Conseil régional a également dû faire face au vacuum provoqué par le départ de M. Albert Granger durant l'année écoulée. Mme Marie-Thérèse Cyr s'est alors chargée de la relève. Le 13 février dernier à Legal, Mme Cyr était reconduite dans ses fonctions lors de l'assemblée annuelle de l'association.

Une trentaine de personnes s'étaient déplacées à cette occasion pour entendre le rapport financier du dernier exercice et élire de nouveaux responsables au sein de l'association qui comprend environ 350 membres.

On devait alors prendre connaissance des grandes "avenues" de la programmation 85-86, laquelle programmation avait connu en cours de route certains déboires au niveau de sa préparation. On parle maintenant d'accroître le "membership" de la régionale, d'opérer une campagne de sensibilisation à l'éducation française langue première, de développer les projets de pré-maternelles francophones etc. Le document remis aux membres présents mentionne que la programmation 1985-86 a voulu refléter les priorités de la régionale. L'association veut ainsi mettre l'accent sur l'éducation, la jeunesse, l'éducation permanente et le "membership". Un représentant du Secrétariat d'Etat M. Deni Lorieau était présent à l'occasion de l'assemblée. Celui-ci a signalé que la prochaine étape devant suivre la remise de l'ensemble des programmations des régionales (effectuée il y a quelques jours) consistera dans un "blitz" de négociations entre chacune des associations *régionales et le Secrétariat* d'Etat.

A la veille de la "tempête"...

Le directeur général du Secrétariat provincial de l'ACFA, M. Paul A. Poirier s'est également déplacé à cette occasion afin de répéter le message de nécessaire solidarité dans le dossier de l'éducation lancé depuis le début de la "ronde" des assemblées régionales par les dirigeants de l'organisme provincial.

M. Poirier voit de plus dans le document "Partners In Education" rendu public le 16 janvier dernier une "démission" du gouvernement Lougheed. Le responsable de l'ACFA accuse en effet celui-ci de remettre le sort de l'éducation des francophones entre les mains des conseils scolaires albertains.

Le dirigeant de l'ACFA provinciale a également voulu préparer les francophones de la région à une période plus "agitée" pour l'ensemble des Franco-albertains d'ici les quelques prochains mois. Le spectre d'une contestation judiciaire prend en effet de plus en plus forme. Devant cette possibilité, M. Poirier a sollicité l'appui des francophones en régions même si ceux-ci ne sont pas tous disposés pour l'instant à revendiquer au niveau régional la formation d'écoles ou de programmes francophones homogènes. "C'est au niveau du simple droit à ces écoles qu'il faut pour l'instant se situer" a souligné M. Poirier.

Une rencontre déterminante entre la délégation officielle de l'ACFA et le ministre de l'Education David King devait avoir lieu jeudi le 21 février.

Une programmation difficile

Interrogée sur les répercussions qu'aura crées l'instabilité au niveau des responsabilités, la présidente de la régionale Mme Cyr a reconnu qu'un manque de communication entre les divers comités de l'association régionale a pu affaiblir la motivation de ceux-ci. Selon cette dernière, "l'attitude négative" au sein de ces comités semble maintenant s'être estompée.

Quant à la période "d'ajustements" au type de présentation de programmation tels que voulus par le Bureau provincial de l'ACFA et le Secrétariat d'Etat, la "traversée du désert" a pu contribuer selon elle à faire prendre conscience aux membres qu'ils sont plus que jamais responsables du résultat des projets qu'ils entreprendront.

Les discours et homélies de Jean-Paul II sont offerts en cassettes audio. Cette série de cassettes reproduisant les discours et homélies du Pape lors de sa visite au Canada a été réalisée par Radio-Canada. S'adresser à: Les Entreprises Radio-Canada, Service des produits audio, C.P. 6440, succursale A, Montréal (Québec) H3C 9Z9.

Turnelle Productions Inc. est le distributeur des vidéocassettes sur la visite du Pape au Canada. Cette firme à la distribution exclusive, en collaboration avec les Entreprises Radio-Canada et Distribution Vidéo T.K., des vidéocassettes présente en dix éditions (selon dix régions) les différents étapes de la visite du Pape. S'adresser à: Turnelle Productions Inc. 1166, rue Rainbow, Ottawa (Gloucester), Ontario K1J 6X7. Tél: (613) 748-1071.

Prix remis pour leur excellence

suite de la page 1

En plus des prix remis pour leur excellence à certains étudiants, d'autres trophées ont également été décernés. Pour ses longues années passées au service de l'ACFA et des écoles, M. Gérard Moquin a ainsi été honoré. Celui-ci est considéré comme un pilier défenseur de la langue française.



Mme Janice Gamache - prix spécial

Quant à Mme Janice Gamache, elle reçut un prix spécial pour souligner ses dix années de bénévolat exemplaire. Elle a en effet été impliquée dans de nombreux sous-comités en y apportant sa présence, ses multiples idées et son support moral.

Certains hôtes de marque étaient également présents lors de cette assemblée. Citons une représentante du Centre d'emploi et d'immigration du Canada à Edmonton Mlle Beverly English, M. Deni Lorieau du Secrétariat d'Etat, M. Paul Dumaine, directeur des services de Radio-Canada en Alberta ainsi que l'abbé Buissonnette, curé de Bonnyville.

Mlle Beverly très contente d'être invitée à parler lors de l'assemblée nous a rappelé qu'elle est à la disposition de tous les membres francophones de la province et en même temps disait aprouver l'embauche d'une canadienne-française au bureau de placement et d'assurance chômage de Bonnyville.

M. Deni Lorieau disait qu'il allait être plus présent dans les régions afin de pouvoir trouver les vrais besoins de la population et de l'association qui la représente.



M. Gérard Moquin à l'honneur reçoit les compliments du Dr. Jean Paul Bugeaud.

Le délégué de Radio-Canada qui était là, aussi pour savoir ce que veut la région comme émissions ou documentaires, a reçu de M. Claude Lajoie un fervent auditeur, des félicitations pour la nouvelle programmation.

Aux personnes nombreuses qui s'étaient rendues à l'assemblée, malgré le froid et la mauvaise température. A la troupe de chansonniers "Les folles avoines" qui en passant ont été appréciés et applaudis à l'unanimité pour leur entrain sur la scène et surtout pour leur bon français - chanté, avec de multiples qualificatifs. Bravo!

La pensée de la semaine

Les souvenirs peuvent être des fleurs qui refleurissent à volonté, ou des épines qui ne cessent de nous piquer.

Gabriel Paradis

Préposé(e) à la photocomposition et au montage

Le journal Le Franco est à la recherche d'une personne qui se prête bien au travail en équipe et qui est capable de fonctionner sous la pression des échéances.

Tâches:

- photocomposition (équipement MCS10 - compugraphic)
- travail en chambre noire (photos et PMT)
- aider à maintenir l'atelier en bon ordre
- partager avec les autres employés les tâches quotidiennes et remplacer à l'occasion d'absence.

Compétences:

- doit pouvoir dactylographier 60 mots à la minute
- posséder une excellente connaissance du français
- pouvoir faire preuve d'initiative

Expériences:

- expérience dans un journal serait un atout important (photocomposition, mise en page, montage, abonnements etc.)
- expérience dans un travail de bureau serait utile.

Conditions d'emploi:

- échelle de salaire: 12,000$ à 15,000$
- avantages sociaux (plan d'assurance maladie, assurance vie, plan d'épargne retraite, plan dentaire, etc.)
- trois semaines de congés annuels

Faire parvenir votre demande d'emploi avec curriculum vitae avant le 28 février à:

Le Franco
10008 - 109e rue
Edmonton, Alberta
T6J 1M4

Pour plus d'informations, composez:
(403) 423-5672



Ici Edmonton

L'école française: ses avantages

Pourquoi je me donnerais la peine de conduire mes enfants à l'école française qui se trouve loin de chez moi quand il y a une école tout près?



L'école française permet à l'enfant de **s'épanouir dans sa langue et sa culture maternelle.**

Comme l'indique Jim Cummins, plusieurs enquêtes montrent clairement que les enfants n'apprennent pas mieux la langue de la majorité seulement parce qu'ils ne font que ça. Au contraire, ils apprennent mieux la langue de la majorité (l'anglais) si leur langue maternelle (le français) est utilisée parce qu'ils ne se sentent pas menacés par cette deuxième langue (l'anglais). L'utilisation de la langue maternelle (le français) les rend fiers et sûrs de leur valeur personnelle. De plus, les enseignants peuvent plus facilement communiquer avec les jeunes et bâtir sur la fondation intellectuelle déjà présente chez le jeune.

Learning L2 (l'anglais) no longer threatens students' identify, because the use of their L1 (le français) in the school gives them pride in their own cultural background and reinforces their self-concept.

The use of L1 (le français) as the language of instruction builds on the linguistic and intellectual skills which students bring to the school: Thus, students are able to benefit fully from interaction with the teacher, and when instruction in L2 (l'anglais) input comprehensible. In other words, concepts and knowledge developed in L1 (le français) to make the L2 (l'anglais) input comprehensible. In other words, concepts developed in L1 (le français) can be easily transferred to L2 (l'anglais), given adequate exposure to L2 (l'anglais) either in school or in the wider environnement.1

1. Jim Cummins, "Bilingualism and Minority-Language Children", Language and Literacy Series, OISE - Toronto, 1981, p. 20-22.

Pour de plus amples informations communiquez avec Mme Johanne Beauchamp-Cornellier à l'ACFA provinciale au numéro 423-1680.

Préparé pour l'ACFA régionale d'Edmonton, Comité d'éducation par Louise Lavallée.

Inscriptions pour la maternelle à l'école Lavallée

"L'Ecole Maurice Lavallée offre un programme scolaire pour enfants francophones, de la maternelle à la sixième année. Nous acceptons maintenant les inscriptions pour la maternelle, ainsi que pour les autres niveaux.

Pour l'inscription au programme de la maternelle, l'enfant doit avoir cinq ans avant le 1er mars 1986. Pour plus de renseignements et pour inscrire votre enfant, communiquez avec le directeur de l'école Maurice Lavallée (8828 - 95 rue) en composant le 465-6457".

Le projet de coopérative d'habitation francophone à Edmonton

Les premières familles emménagent dans moins d'un mois

par Pauline Grenier

EDMONTON - Enfin la Coopérative d'habitation Quartier du Collège à Edmonton a fait l'acquisition d'unités de logement et a concrétisé ses projets de louer des unités à ses membres. De plus, les sept premières familles emménageront dans les loyers de la coopérative dès le 1er mars prochain.

Depuis un an et demi un groupe de francophones se rencontre à cet effet afin de mettre sur pied cette coopérative. Au début, les gens impliqués dans la coopérative se regroupaient par l'entremise du Conseil albertain de la coopération. Puis par la suite, ceux-ci ont pris cette organisation en main, grâce à l'aide de "Communitas" qui sert de lien entre la Coopérative et la Société d'Hypothèque et de Logement. Et c'est grâce à une subvention de cette Société que la coopérative existe.

La Société d'Hypothèque et de Logement apporte trois garanties à la coopérative. Premièrement, une subvention qui a permis à la coopérative d'exister dans ses tous débuts. Cette subvention couvre les dépenses des rencontres, la paperasse administrative, le permis, la recherche du terrain et l'étude du marché. Deuxièmement, la Société se porte garante de l'hypothèque et permet de pouvoir négocier l'hypothèque avec la compagnie de fiducie. Et troisièmement, la Société donne annuellement à la Coopérative, une somme fixe afin d'aider à subventionner le loyer des unités. Les locataires ne paient pas plus de 25% de leur revenu total annuel.

Tous les membres de la Coopérative peuvent devenir locataires et tout francophone peut devenir membre. Les responsabilités des membres sont d'adhérer aux principes coopératifs, c'est-à-dire de participer activement à l'entretien et l'administration de la coopérative.

La coopérative est maintenant propriétaire de sept bâtisses, dont six 4-plex et un duplex, c'est-à-dire 26 unités de logement. Ces unités sont âgées de trois à treize ans. Les loyers sont de 400 à 425 dollars pour deux chambres à coucher et de 450 dollars pour trois chambres à coucher. Toutes les utilités sont comprises dans le loyer.

S'il y a profit, la Coopérative prévoit réinvestir ces profits dans celle-ci de la façon qui sera déterminée par les membres. Ces profits seront tout probablement utilisés pour faire des améliorations aux unités telles que des clôtures, de la peinture, de l'aménagement. On pense aussi à la construction d'un garage ou d'une garderie pour les membres. Ou peut-être qu'un agrandissement sera nécessaire plus tard?

A tout prendre, cette coopérative veut aider ses membres et leur offrir un service au niveau d'une offre de logements à prix abordables avec des installations nécessaires et des services essentiels. On veut de plus assurer le contrôle de l'environnement des membres par la participation démocratique à toutes les questions touchant leur habitation, les services essentiels et équipements connexes. La Coopérative regroupe les familles francòphones tout en les rapprochant des écoles Lavallée et Picard.

De plus, la Coopérative, dans sont choix de bâtisses, a prévu l'adaptation d'unités de logement pour les personnes handicapées et personnes âgées. A présent, trois unités peuvent accomoder des handicapés.

Garderie St-Albert

Réunion: le 25 février

Où: L'école Father Jan, St-Albert
Salon des professeur

Heure: 19 h 30

Vous voulez une garderie francophone à St-Albert?

Alors, venez nous rencontrer

Le Club Meilleur Chemin présente "Les hommes forts"

(film à caractère social)
mardi 26 février à 19 h 30
amphithéâtre #03
Faculté St-Jean
8406 - 91 rue

Prix d'entrée: $1.00

Le public est invité

L'ACFA régionale d'Edmonton



est à la recherche d'un(e)

Agent(e) de projets

Exigences du postes

- Bonne connaissance du milieu;
- Facilité à travailler en équipe;
- Expérience de travail communautaire

et d'un(e)

publiciste

Exigences du poste:

- Etudes et/ou expériences en dessin commercial
- Connaissance de techniques de "marketing";
- Très bonne connaissance du français écrit et parlé;
- Facilité à travailler en équipe

Durée des contrats:

- 4 mars au 27 décembre 1985

Salaire:

- $1,100/mois

Soumettre votre curriculum-vitae avant le 25 février, au secrétariat de l'A.C.F.A. régionale

**9542 - 87 rue
Edmonton, Alberta
T6C 3J1**

Pour plus d'informations, contactez Agathe Gaulin au 469-4401

Editorial

Le rapport Ghitter

Par Paul Denis

L'évaluation des professeurs: le dilemme continue

par Paul Denis

Le comité sur la tolérance et la compréhension, présidé par Me Ron Ghitter C.R., a soumis son rapport final après 18 mois de recherche, de consultation, de réunions publiques et de rédaction. Parmi les nombreuses recommandations qui s'y trouvent, celle touchant la question épineuse de l'évaluation des professeurs risquent d'être des plus controversées.

Le comité Ghitter a été mis sur pied pour répondre aux tollés de protestations entendus de partout quand le public a pris connaissance de l'affaire Keegstra, ce professeur d'Eckville qui enseignait à ses étudiants que l'holocauste était une pure invention des Juifs.

Ce seul cas a suffi pour mettre en doute le processus d'évaluation mis en place par le Alberta Teachers Association (ATA) lui permettant d'aller jusqu'à enlever la certification d'un des leurs. Le problème dans le cas Keegstra a été la lenteur du processus d'une part et le conflit du rôle double chez l'ATA qui doit à la fois défendre les intérêts d'un professeur qu'un Conseil scolaire voudrait congédier et discipliner un des leurs dont la conduite serait jugée inacceptable, d'autre part.

Mais le nouveau processus offert par le comité Ghitter a lui aussi des faiblesses et pourrait même être plus dangereux que le premier. En créant un comité d'évaluation des professeurs le groupe Ghitter enlève effectivement l'entière responsabilité de l'ATA pour ce domaine. Il suggère que le comité soit composé de huit professeurs et de sept autres personnes dont deux commissaires d'école, deux personnes engagées dans la préparation des professeurs, deux représentants du public et un représentant du ministère de l'éducation.

En plus, ce comité se rapporterait au ministre de l'Education qui aurait en tout temps le dernier mot sur les recommendations. On pourrait difficilement s'imaginer le Barreau albertain ou l'Association des médecins et chirurgiens accepter une telle structure et un tel procédé pour faire l'évaluation des siens. Pourtant, certains cas de mauvaises conduites ont fait les manchettes des journaux dernièrement sans que la responsabilité pour la discipline des membres soit mise en question.

Cependant, l'élément le plus dangereux du processus recommandé c'est l'anonymat de l'accusateur. Selon le comité Ghitter toute personne pourrait faire parvenir une plainte directement au comité d'évaluation des professeurs tout en gardant l'anonymat.

Le premier danger est évident. Un professeur peut difficilement se défendre contre un adversaire invisible. Mais le deuxième danger est plus complexe. Comment le comité d'évaluation va-t-il faire la part des choses?

Le travail du professeur est assez difficile comme c'est là sans faire de lui (elle) une proie pour les parents ou encore pour des administrateurs dont les motifs ne seraient pas nécessairement honorables.

Assujetti à un tel processus d'évaluation le professeur pensera plus à se protéger qu'à offrir le meilleur de lui-même. Si de tout bord et de tout côté il se sent obligé de se protéger contre un parent malheureux devant le manque de succès de sa progéniture, contre un directeur avec qui il n'arrive pas à s'entendre, contre un commissaire d'école à qui il aurait refusé une faveur, contre un autre professeur avec qui il ne s'entend pas, et on en passe, on ne pourra plus s'attendre à ce qu'il se donne corps et âme à sa profession.

Les membres de l'ATA doivent lutter jusqu'à la mort contre cette recommandation du comité Ghitter. Leur statut de professionnel est en jeu. Si la lutte est perdue cette fois, on parlera dorénavant de journalier et non pas de professionnel en faisant référence aux professeurs d'école.

Plusieurs parents, administrateurs et commissaires d'école accepteraient volontiers de faire front commun avec les professeurs devant ce qui est ni plus ni moins qu'une menace sérieuse pour cette profession. Espérons que ce sera suffisant pour remporter une victoire décisive.

Lettres ouvertes

M. Paul Denis
Directeur-rédacteur,

Cher Monsieur,

Nous étions quelques amis et moi-même à discuter de l'intérêt nouveau que nous apporte la lecture du journal Le Franco-Albertain. Sa nouvelle mise en page, le choix de ses articles et les sujets traités sont pour nous tous du plus vif intérêt.

Bravo au Franco-Albertain et à toute l'équipe! Le Franco est du tonnerre!

Un groupe de lecteurs de Calgary

Mme M.L. Desgranges

LE FRANCO
Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928

Journal hebdomadaire publié le mercredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association Canadienne-française de l'Alberta, régionale d'Edmonton, sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA. En vertu d'une entente signée avec l'ACFA régionale de Rivière la-Paix, tous les foyers francophones de cette région reçoivent Le Franco.

Directeur-rédacteur: Paul Denis
Composition-abonnements: Julie Bernard
Administration: Lorelei Hironaka

Toute correspondance doit être adressée à:

Le Journal Franco-Albertain Ltée
201, 10008 - 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4
Téléphone: (403) 423-5672

L'abonnement annuel coûte:
1 an: 15$
2 ans: 25$

Enregistré comme courrier de 2e classe #1881

Rond-Point 1985

C'est pour TON ÉDUCATION, et la jeunesse c'est pour TOI

Tu veux participer à Rond-Point 1985? Fais-nous parvenir ton inscription immédiatement. FJA organisera ton transport à Edmonton, ton logement et tes repas. Pour les membres, il ne t'en coûte que $10.00. Si tu n'es pas encore membre et que tu aimerais assister aux activités, tu n'as qu'à nous envoyer $13.00, ce qui te permettra de devenir membre de FJA et également d'assister à la fin de semaine de Rond-Point 1985.

Au Rond-Point, on soulèvera la question de l'éducation française en Alberta. On apportera également la question sur la jeunesse franco-albertaine. Comment te sens-tu en tant que francophone en Alberta? Tu veux améliorer l'acceptation de la jeunesse francophone en Alberta? C'est le temps de venir exprimer ton opinion et faire voir tes ambitions.

Pour ajouter aux activités de fin de semaine, les membres qui désirent assister à l'activité de la cabane à sucre de l'ACFA d'Edmonton, au Fort Edmonton, FJA se fera un plaisir d'organiser une visite du lieu. Les autobus quitteront Edmonton pour retourner dans les régions le dimanche vers 15 h.

L'exécutif de FJA ainsi que l'Administration invite tous les jeunes de 14 à 25 ans intéressés à participer d'entrer en contact avec les responsables des régions **avant le 22 février 1985**. Pour de plus amples informations, entrez en contact avec les responsables des régions ou directement avec le bureau provincial d'Edmonton. Si tu as d'autres questions, n'hésites pas à contacter les personnes nommées ci-dessous, ils sont là pour ça.

On t'attend pour Rond-Point 1985 c'est pour toi et ton futur.

Voici la liste des personnes que tu peux contacter:
Bonnyville:
Richard Gagnon, 826-4463
Marc Lamoureux, 826-2671
Paul Dumont, 826-5311
Donnelly:
Paul Thibeault, 322-2141

Le Franco vous invite à exprimer votre opinion sur n'importe quel sujet qui vous tient à coeur. Toute lettre qui nous parvient pour publication dans les "Lettres ouvertes" doit contenir la signature véritable de l'auteur, son adresse et son numéro de téléphone, mais nous pouvons à la demande du signataire, employer un nom de plume pour protéger l'anonymat. Toute lettre sera publiée, in extenso en autant que possible à condition qu'elle ne soit pas sujet à libelle.



Le Franco régional

Encouragé au niveau politique

L'échange Fort McMurray- Québec a le "vent dans les voiles"

par Claudette Rideout

FORT MCMURRAY - L'Honorable Jack Shield membre du Parlement canadien, appuie le programme pour l'échange d'étudiants à Fort McMurray.

Il dit même être en faveur de futurs échanges pour une période de 6 mois entre l'Allemagne, la France et surtout le Québec. Car dit-il l'échange au Québec favorise de meilleurs rapports entre les 2 cultures française et anglaise.

L'un des programmes est celui qui prend action en mars 85 alors que 26 étudiants de langue française de l'école Patrick Mercredi, quitteront Fort McMurray pour visiter Huntingdon au Québec.

Du 9 au 15 mars, Mde Marjolaine Campeau, responsable, accompagnera les étudiants dans cette nouvelle expérience pour eux. Les quelques jours au Québec de ses étudiants de 15 et 16 ans seront bien remplis du côté culturel par la visite d'écoles, le fonctionnement des industries, l'histoire du pays, le magasinage et surtout la chance d'aller à la cabane à sucre, ce qu'ils n'oublieront certainement pas.

De plus Fort McMurray recevra un nombre égal d'étudiants du Québec, qui auront la chance de rencontrer M. le maire Chuck Knight, de visiter Suncor et Syncrude, de voir la culture indienne d'apprendre un peu l'histoire de l'Alberta et Fort Mackay. Ils seront également accompagnés et dirigés durant leur séjour parmi nous par Mde Campeau.

Quelle belle initiative ouvrant la porte au développement culturel de nos jeunes étudiants.

Un match enlevant en perspectives pour Fort McMurray

Syncrude et Suncor affronteront les "Old Timers"

par Claudette Rideout

FORT MCMURRAY - M. Martin Fletcher porte parole de la compagnie Northern Industrial Carriers Ltd., s'assurera du parrainage et de la bonne marche du club de hockey les Old Timers de Montréal, lors de leur visite à Fort McMurray.

C'est en effet le 26 fév 85 à 20 h à l'aréna de Tickwood que joueront les Old Timers contre une équipe formée de joueurs de Suncor et de Syncrude, les meilleurs des 2 clubs. Selon Martin, ce sera une soirée à ne pas manquer. On s'attend d'ailleurs à une assistance de 1500 personnes.



M. Martin Fletcher de la Compagnie Northern Industrial Cariers Ltd.

Ces joueurs de hockey de Montréal font le circuit présentement à travers l'Alberta pour promouvoir le hockey canadien. Ils seront gratuitement logés par l'hôtel Nomade Inn qui, dirigée par M. Neil Costello fournit 10 chambres gratuites pour les jeux albertains qui auront lieu à l'été 85 à Fort McMurray.

Leurs tournées sont généralement de 2 à 3 semaines. Ils voyagent par autobus et comme de vrais sportifs prennent sérieusement à coeur de bien représenter le jeu de hockey en évitant les batailles et en donnant une soirée plaisante et amicale.

C'est bénévolement qu'ils acceptent ces tournées à travers le Canada, n'ayant que leurs dépenses payées. Ils jouent sans salaire pour le plaisir de jouer. De vrais Old Timers et avec des noms comme Henri Richard, Jean Guy Talbot etc. il n'y a pas de doute selon Martin que ce sera très intéressant.



Des artistes franco-colombiens font une escale à Legal

par Marcel Dubé

LEGAL - Le 7 février dernier "Les Farceurs" un groupe de comédiens de Vancouver présentait son spectacle à l'école St-Emile de Legal.

Le groupe, en tournée au niveau de la province de l'Alberta était venu à Legal à la demande de l'ACFA régionale et de la commission scolaire de l'endroit.

Intitulé "Guignol aux Amériques", le spectacle a été écrit par Mme lise Guérin. La décoration de la scène fut assurée par M. Jean-Paul Bestrubé.

Lise et Jean-Paul ont à cette occasion reçu un accueil chaleureux du principal de l'école M. Raymond Tremblay. Celui-ci a également fait la présentation des artistes aux élèves présents.

Il faut dire que les élèves des niveaux 1 à 6 du programme d'immersion ont pris une part active au déroulement du spectacle.

Avec une habilité étonnante, les artistes ont fait de leur présentation un événement mémorable pour ces jeunes. Ils ont fourni la preuve qu'il était possible à Legal de s'amuser en français.

Les Lions de Legal s'impliquent au niveau des personnes en besoin

Un véhicule spécial pour les handicapés sera acheté

par Marcel Dubé

LEGAL - Des démarches sont actuellement entreprises afin de doter Legal d'une nouvelle voiture afin d'accomoder les personnes handicapées.

La voiture présentement en service commence à se faire vieille. De plus, elle ne possède pas l'équipement nécessaire pour faciliter le transport à l'intérieur pour les chaises roulantes.

C'est au groupe formé au sein de "Legal & District Transportation committee" que revient la tâche de voir aux besoins de transport pour les personnes nécessiteuses du village et des environs telles les personnes âgées. Ce comité bénéficie de subventions de la part du Club des Lions de Legal.

L'achat d'une nouvelle voiture présente bien sûr des problèmes au niveau financier quant aux transactions à effectuer. Le groupe a pu obtenir quand même certaines subventions.

Pour pouvoir réaliser ce projet, le comité a lancé en plus un appel à tous pour supporter une vente de billets disponibles à tous les gens d'affaires du village de Legal. Le grand prix est de $1500.00 dollars et les profits seront versés pour l'achat de la nouvelle voiture.



par
Claude Cornellier

Spor'dinaire

Et de quatre!

Mon ami monsieur Toupin me faisait remarquer que toute farce qui se respecte se déploie en trois volets: trois actes, trois situations où trois personnes y sont impliquées. Après que Bill Laforge des Canucks, Herb Brooks des Rangers et Orval Tessier des Black Hawks eurent été limogés pour être remplacés derrière leur banc par leur supérieur immédiat, je pensais bien que l'histoire était terminée.

Mais voilà que Gerry Cheevers des Bruins est à son tour remplacé par son patron, Harry Sinden. La farce se prolonge à une quatrième situation et, du même coup, perd beaucoup de sa saveur. Quelle est l'idée de remplacer le superviseur de première ligue par son supérieur? Les "spécialistes" affirment que les résultats sont meilleurs puisque le gérant-général est celui qui tient les cordons de la bourse. Hum. Est-ce que les Canucks ont plus de succès maintenant que Harry Neale est derrière le banc? Les Rangers n'ont-ils pas perdu huit de leurs neuf premières rencontres sous les ordres de Craig Patrick? Où sont les gros changements?

Autrefois, la tendance était de remplacer l'instructeur par un autre qui se trouvait sur le chômage. Malheureusement, les coûts rattachés à ce genre de substitution sont exhorbitants, l'équipe ayant à subvenir aux besoins des deux personnes impliquées.

Personnellement, je ne crois pas que le gérant-général puisse assurer une relève adéquate seulement à cause de son statut. Le meilleur exemple réside en les Bruins de Boston. Harry Sinden est un drôle de bonhomme. Autant il a connu de succès à titre d'instructeur de cette même équipe à la fin des années '60 et au début de la décennie suivante, autant ses décisions à titre de gérant sont contestées. Par exemple, n'a-t-il pas laissé passer Brian Bellows pour s'assurer les services du gros Gord Klyzak il y a deux ans? Aujourd'hui, les Bruins sont encore à la recherche de joueurs productifs à l'attaque. Et c'est ce même Sinden qui a congédié Don Cherry en 1979, suite à une simple divergence d'opinions. Cherry était adoré des joueurs, donnant toujours priorité à l'esprit d'équipe versus la poltique dictatoriale et disciplinaire. Qu'ont fait les Bruins depuis le départ de Cherry? Rien de valable.

Plusieurs gérants ou propriétaires d'équipes devraient commencer à faire un examen de conscience. La qualité des joueurs et l'ardeur mise au jeu demeurent la clé du succès et le rôle de l'entraîneur devient de plus en plus celui de meneur d'hommes et non pas de "professeur de jeux de bases". Bien sûr qu'il y a de la stratégie. Mais n'essayez pas de me faire croire que Sinden est meilleur stratège que Cheevers ou Cherry, je ne vous suivrai plus.

Et puis, il faut aussi considérer une certaine continuité. Trop de formations embauchent un instructeur pour leurs besoins immédiats. On ne songe pas à l'avenir. Certaines équipes connaissent des insuccès temporaires et cela est tout à fait normal. Mais pourquoi toujours accuser le patron si les employés ne font pas le boulot? Les Bruins alignent encore beaucoup de "bois mort" dans leurs rangs et c'est Sinden lui-même qui retient leur services. Quand le bonhomme réussira à constater qu'il est lui-même à l'origine des problèmes de l'équipe, peut-être alors constaterons-nous une amélioration. Mais a-t-on déjà vu un gérant se congédier lui-même?

Encore une fois, on a laissé trop de pouvoir à un seul homme. Certains, tels Glen Sather, Lou Nanne et Bill Torrey ont compris qu'il leur fallait attacher autant d'importance au choix d'entraîneur qu'ils le font pour leurs choix au repêchage. D'autres, tels Eddy Johnston à Pittsburgh, accrochent le premier venu, sans étude bien approfondie.

Qu'on laisse le métier de berger aux bergers et les moutons seront beaucoup mieux gardés!

Bonne Semaine!



par
Claude Roberto

Extraordinaire

Bonne nuit!

Cernes sous les yeux? Ou un coup de fatigue l'après-midi vers les deux ou trois heures?

Probablement vous manquez simplement de sommeil. Et dans les cas d'insomnie, prendre des pastilles ou compter les moutons ne sont par les meilleures méthodes. Songez plutôt aux moyens naturels.

D'abord examinez votre chambre et les conditions dans lesquelles vous dormez. Votre chambre à coucher, est-elle trop chaude ou peu aérée? Votre matelas et votre oreiller, sont-ils trop durs ou trop mous? Combien de couvertures utilisez-vous? Les couvertures ne devraient pas vous écraser, votre chambre devrait être confortable et bien aérée. Et pourquoi ne pas y garder quelques fleurs?

Surveillez aussi vos habitudes alimentaires pour faciliter votre sommeil. Quelques règles en or: Pas de nourriture indigeste et lourde le soir, donc pas de frites et pas de plats trop gras. A bannir de plus les aliments très salés. Mais n'oubliez pas que se coucher avec l'estomac vide vous empêchera de dormir.

Evidemment le café et thé vous gardent éveillés, tout comme l'alcool malgré la croyance populaire voulant qu'il favorise l'assoupissement. Pour protéger votre sommeil, vous devrez peut-être prendre votre dernière tasse de café vers les 5 heures et votre verre de vin tôt dans la soirée.

Et laissez vos problèmes de côté. Les méthodes de détente varient. A vous de décider si vous préférez la conversation, la télévision, la musique, la lecture, les exercices ou la méditation. L'essentiel, c'est d'apprendre à se détendre et de réduire la tension.

L'une des meilleures stratégies pour bien dormir est de suivre un programme régulier d'exercices physiques qui tranquiliseront naturellement votre corps et votre esprit. Mais il est conseillé de ne pas faire de gymnastique au cours des trois dernières heures avant le coucher. Sinon vous serez plus éveillés que calmés.

Les exercices habituent vos muscles à utiliser l'oxygène plus efficacement et votre coeur à éjecter plus de sang, ce qui lui demande de moins travailler. En somme, votre corps fonctionne mieux et apprend à résister au stress, d'où une plus grande facilité pour s'endormir.

Le yoga aide aussi le corps à se détendre et, tout comme les exercices physiques, il demande une certaine discipline. La méditation est une autre façon de combattre la tension. Essayez de rester immobile, les yeux fermés, tout en repoussant les soucis.

Un bain chaud et parfumé - surtout si additionné d'une montagne de bulles - facilite le sommeil. Et le bruit de l'eau qui coule, a déjà une action calmante.

Les pastilles pour dormir ne sont jamais à conseiller, sauf dans des cas exceptionnels. Elles bouleversent les habitudes de sommeil et risquent de devenir une drogue. Mais les remèdes traditionnels sont toujours à la mode. La camomille et l'infusion de menthe ou de marjolaine restent très populaires. Le miel est aussi particulièrement efficace. Essayez de mélanger une tasse de miel avec 3 petites cuillerées de vinaigre de pommes. Et prenez un peu de cette potion avant d'aller au lit. Vous serez surpris du résultat.

Enfin un dernier secret pour combattre l'insomnie: songez, avant de vous endormir, à quelque chose d'agréable. Résultat garanti pour de beaux rêves et une bonne nuit de sommeil.

Le Franco régional

La FFCF désire sensibiliser les femmes de l'Ouest

par Marie Leduc

CALGARY - La responsable du dossier de "La femme collaboratrice" à la fédération des femmes canadiennes françaises (FFCF) à Ottawa souhaite regrouper les femmes collaboratrices afin de les infomer de leurs droits vis-à-vis la loi.

De passage à Calgary, samedi le 9 février dernier, Henriette Lapointe a voulu sensibiliser la femme qui assiste son époux, d'où le nom de "collaboratrice" ou celle, encore, qui gère une entreprise avec son conjoint, sur ses droits dans cette entreprise.

En effet, beaucoup de femmes, devait ajouter madame Lapointe, ignorent qu'elles sont collaboratrices" ou celle, encore, qui gère une entreprise avec son conjoint, sur ses droits dans cette entreprise.

Par exemple, la femme qui est en entreprise avec son conjoint n'a pas le droit au chômage si elle quitte l'entreprise, alors que l'homme qui a 40% et plus des parts dans l'entreprise peut, lui, retirer du chômage s'il décide de laisser son emploi.

Au Québec, grâce à l'AFEAS et, depuis 1980 à l'ADFC (Association des femmes collaboratrices), les femmes ont pris conscience de leur rôle dans la société. Mais, dans les Prairies, les femmes n'ont pas eu le temps de s'organiser, de se regrouper et souvent ont peur de s'impliquer. On suppose que le nombre de femmes francophones hors Québec est d'environ 5,000.

Henriette Lapointe souhaite que les femmes voudront se joindre à celles des autres provinces au colloque de l'ADFC en 1985 et désire revenir à Calgary en avril 1985, afin de mettre sur pied une série de cours en comptabilité ou gestion d'entreprise, de même que des cours de droit sur les formes juridiques d'entreprise, les régimes matrimoniaux, les successions et les testaments.

Madame Lapointe spécifie, toutefois, que le but de sa visite et des cours n'est pas celui de dissoudre le couple. Bien des femmes craignent de revendiquer leurs droits croyant leur union menacée et se demandent comment concilier "le coeur et la tête".

Cependant, c'est en se rencontrant que les femmes pourront échanger leur expérience et connaître leurs droits.

En tournée en Alberta

Les Farceurs présentent leur spectacle à Lethbridge

par Réjeanne Aubin

LETHBRIDGE - La troupe de théâtre LES FARCEURS, venant de Victoria, se sont rendus à Lethbridge vendredi le 25 janvier lors de leur tournée en Alberta.

Composée de comédiens, mimes, musiciens et chanteurs, la compagnie "Les farceurs" a pris naissance il y a 4 ans et est la seule compagnie professionnelle de théâtre français de l'île Vancouver en Colombie Britannique.

Le 25 janvier, à 10 h 00, un spectacle fut présenté aux élèves de langue française de l'école St. Mary, et dans l'après-midi à 14 h 15 un deuxième spectacle, à l'école Agnes Davidson. Le spectacle présenté aux élèves d'immersion française était intitulé "Guignol aux Amériques". C'est un spectacle mimé au langage simple adapté au niveau des enfants et étudiants.

Un troisième spectacle fut présenté à 20 h 30 au centre culturel de la Régionale de Lethbridge. Une trentaine de personnes s'y sont rendus pour voir et écouter une représentation de style typique du théâtre français. Intitulée "Une soirée avec Courteline", cette pièce contient 4 actes de comédies: La paix chez soi; la peur des coups; l'extra lucide; et Monsieur Badin. Ce fut en tout une soirée très amusante et très drôle.

Après le spectacle un léger goûter fut servi et tous se regroupèrent et profitèrent de l'occasion pour causer avec les membres du groupe des Farceurs et entre eux.

Merci à la troupe Les farceurs de nous avoir fait passer une soirée tout à fait agréable. Nous leur souhaitons du succès pendant leur séjour en Alberta.

Plamondon en bref

par Raymonde Ménard

Une étude sur les écoles de la région

PLAMONDON - Les écoles dans la division scolaire du Lac La Biche font l'objet d'une étude encore une fois. Ce sont les écoles du Lac La Biche, Plamondon et Wandering River.

Un comité de cinq personnes sous la direction du Dr. Ernie Ingram de l'Université de l'Alberta fait ce travail.

Les principals, les gens de l'administration le sur-intendant et plusieurs parents seront interviewés.

Un questionnaire d'environ quarante questions a été distribué à plusieurs élèves, parents et instructeurs. Quelques unes des questions étaient sur l'école en général, les sujets enseignés, le rapport entre l'instructeur et l'étudiant et sur l'efficacité des instructeurs.

Le rapport devrait être complet vers le milieu de mars. Plusieurs parents espèrent que les résultats de cette étude seront rendus publics.

Un tournoi attendu

Malgré que Plamondon est sans un "curling rink" depuis plusieurs années le club a toujours demeuré actif.

Cette fin de semaine avait lieu le tournoi annuel au Lac La Biche. Ce fut une fin de semaine très agréable pour les participants et spectateurs. Samedi soir à la salle communautaire de Plamondon un délicieux repas fut servi aux participants et invités, une danse suivit pour finir la soirée.

Le tournoi se termina dimanche au soir avec la présentation des prix.

Les gagnants furent:

Premier événement:
1ère - l'équipe de John Tesolin, Lac La Biche
2ème - l'équipe de Gary Mouillé, Lac La Biche
3ème - l'équipe de André Plamondon, Plamondon
4ème - l'équipe de B. Yakimec, Fort McMurray

Deuxième événement:
1ère - l'équipe de Ron Moore, Lac La Biche
2ème - l'équipe de René Schaub, Lac La Biche
3ème - l'équipe de Don Witt, Fort McMurray
4ème - l'équipe de Aurèle Germain, Wandering River

Troisième événement:
1ère - l'équipe de Conrad Girard, Plamondon
2ème - l'équipe Les Frères Chwedorule, Lac La Biche
3ème - l'équipe Don Orchard, Fort McMurray
4ème - l'équipe de Sliemen Mohgrabi, Lac La Biche

Spectacle annuel de St-Paul

Le compte à rebours est commencé!

par Stéphan Gilbert

ST-PAUL - La présentation du spectacle annuel de danses folkloriques va bon train.

Le Franco rencontrait récemment Chantale Gagnon, coordonnatrice du spectacle. Cette dernière déclarait qu'on travaillait d'arrache-pied actuellement à St-Paul pour la présentation samedi 30 mars, à l'école régionale.

Cette année, ajoutait Mlle Gagnon, le thème du spectacle soulignera le 75e anniversaire de la commission scolaire 2228 de St-Paul. Pour ce précisait-elle, nous voulons faire revivre la 1ère école de St-Paul, celle que tout le monde connaissait sous le nom de "La Petite Ecole Rouge".

On se propose également, continuait Chantale Gagnon, de relier étroitement le tout au thème de l'Année Internationale de la Jeunesse.

Aux dires de Réal Girard, assistant coordonnateur, un spectacle de ce genre implique près de 150 personnes, chanteurs et danseurs. Un élément sera d'ailleurs nouveau cette année à St-Paul, de poursuivre, M. Girard. Toutes les données seront intégrées dans un cadre de chansons, plusieurs d'entre elles ayant été composées parole et musique par Chantale Gagnon, les autres provenant des recherches effectuées par Héritage Franco-Albertain.

De plus, de continuer M. Girard, une armée de bénévoles répartie en différents comités, gravite autour du spectacle. Lui-même en étant à son 16e de la sorte, il s'empressait de faire remarquer qu'une foule de gens y travaille maintenant depuis plusieurs années. "Si bien que nous pouvons dire que St-Paul s'est créé une compétence dans l'élaboration d'une organisation comme celle-ci", affirmait-il.

Dans la même ligne d'idées, Chantale Gagnon confiait au Franco, que même après son expérience de professeur de danse au Québec, elle avait été surprise de l'ampleur que prenait une telle manifestation au sein des Franco-Albertains.

Toutes les troupes de danses canadiennes-françaises allant de Rivière-la-Paix à Calgary ont en effet reçu une invitation pour participer au spectacle.

Semble-t-il qu'on projette même d'aller plus loin et selon Lise Holeton, agent de liaison pour les Blés d'Or, on envisageait la possibilité d'un enregistrement professionnel du spectacle en vue d'une reproduction en studio.

A ce point, renforçait Réal Girard, assistant-coordinateur, nous avons un produit "marketable"; et le moins que l'on puisse assurer, c'est qu'un document vidéo ira dans les archives du Blé d'Or.

Au sujet du financement, l'organisation aurait sollicité plusieurs pourvoyeurs de fonds tel le Secrétariat d'Etat, Alberta Culture "Héritage Branch", Alta Culture "Performing Arts Branch", les commissions scolaires 2228 et régionale de St-Paul ainsi que l'ACFA de St-Paul.

Aucune réponse n'était cependant disponible au moment d'aller sous presse.

Ligue Locale d'Improvisation d'Edmonton

Les Jacques-Straps ont attaché les Fac-Similés

Qui l'aurait cru? Avant même le début de la troisième période déjà la victoire était acquise à l'équipe des Jacques-Straps de l'ACFA! Où était donc cet esprit d'équipe qui caractérise tant l'unité des porte-couleurs de la Faculté St-Jean? Certainement pas à l'aréna du Théâtre Popicos où vendredi soir dernier, les étudiants ont sombré sous la pression pour accorder une victoire facile aux Jacques-Straps par le compte de 9 à 4. Les équipiers de l'ACFA sont donc assurés de terminer au premier rang du calendrier régulier de la Ligue locale d'Improvisation d'Edmonton.

Ce fut tout de même un match où nous avons pu assister à quelques belles pièces de jeu tel ce thème public où l'action se déroulait dans un réfrégirateur à faire l'amour avec un esquimau où encore cette visite guidée dans un musée de la préhistoire avec traduction simultanée...

Les trois étoiles du match (choisies par Michelle Lehardy)
1- Johanne Cornellier (Jacques-Strap)
2- Claude Cornellier (Jacques-Strap)
3- Marc Therrien (Fac-Similés)

Nous aimerions à ce point-ci annoncer que vu le succès que remportent présentement les joutes d'improvisation de la L.L.I.E. le réseau de ITV télévision nous ont confirmé qu'ils enregistreront intégralement le match de la grande finale de la coupe Popicos, le 8 mars prochain. Merci à Gaétan Bourdon et à son équipe!

Vendredi soir prochain, 20 h 00 à l'aréna du Théâtre Popicos, dernier match avant les séries éliminatoires, alors que les voix-puckées de Radio-Canada et les Cents-Génies des écoles d'immersion tenteront d'éviter de se retrouver au dernier rang du classement général.

Echos de Rivière-la-Paix

Coutumes de nos Ancêtres

Mardi Gras

par Simone Laberge

Le 19 février étant le "mardi gras" m'a rappellé le temps jadis, où cette féte sonnait la fin d'une longue période de réjouissances populaires, qui s'étendaient des Rois (6 janvier) au mardi précédant le début du Carême.

Durant les jours gras, i.e. les trois jours qui précédaient les Cendres, les activités variaient selon que l'on vivait à la ville ou à la campagne. Dans ce dernier cas on en profitait pour rompre "l'encabanement" de l'hiver, en multipliant les visites aux parents et amis.

Visites d'ailleurs qui se prolongeaient souvent jusqu'en soirée et qui donnaient lieu aux veillées proverbiales dont raffolaient à la fois les jeunes et les moins jeunes.

"Bien tassée dans les carrioles, protégée du froid par des "capots" en drap ou en "chat sauvage" coiffée de tuques ou de bonnets, enrubannée de "cremones" en laine "la visite" s'amenait au son des grelots.(1)

"Rendus à destination, d'abord on "jasait" les hommes d'un côté et les femmes de l'autre, pendant que les enfants "courailaient et exploraient..." à droite et "pis" à gauche..."(1)

"A l'heure du souper d'immenses tables étaient dressées garnies des mets du temps, ragoût, volaille, pâtés de viandes au "fumet" les plus "émoustillants".(1)

Ensuite suivait la soirée, les visiteurs entonnaient leurs plus belles chansons car cela "aidaient la digestion". Evidemment pareil exercice asséchant la gorge, les "tournées de fort" ou de bière d'épinette se suivaient à un rythme soutenu, pour "éclaircir la voix". Et encore, le "petit coup" servi par le maître de la maison, que personne ne pouvait refuser, puisqu'il avait comme propriété de "réchauffer le sang" et de rendre les gens plus aimants... En ce soir du "Mardi Gras" le souper s'étirait plus longtemps que d'habitude. On pouvait se permettre quelques excès de boire et de manger, car à partir de minuit, il fallait commencer à se serrer la ceinture et ce, pour toute la durée des quarante jours de Carême à venir...

En ce temps jadis, dès qu'on avait l'âge de raison, 6 ans, il fallait comme tous bons pratiquants, "jeûner" c'est-à-dire, se priver de manger, ne pas manger à sa faim, pour pouvoir être purifié de ses fautes.

Le jour de la Pâques venu, il y avait beaucoup de visages pâles... mais il y avait aussi des beaux sourires rayonnants, puisque le surplus de graisse avait disparu comme par magie. On pouvait alors, aisément revêtir ses plus beaux "atours" (habits) de l'année précédente.

De nos jours, on pourrait conclure que pour suppléer aux bienfaits du carême, il faut recourir aux programmes de "Weight Watcher et d'aérobic" pour obtenir plus ou moins les mêmes résultats...

(1) Yvon Desautels

Des progrès en matière de langues officielles



Mme Beverly English du CEIC a reçu une plaque commémorative de l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix.

Le 25 janvier dernier, Bev English, représentante régionale des langues officielles pour la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada (CEIC), se voyait remettre une plaque commémorative par les membres du Comité exécutif de l'A.C.F.A. de la Région de Rivière-la-Paix.

Le Comité a ainsi voulu démontrer sa reconnaissance face à l'amélioration des services bilingues du Centre d'emploi du Canada de Peace River qui compte maintenant deux employés pour desservir sa clientèle francophone.

Mme English occupe le poste de représentante des langues officielles depuis le mois de mars 1983. Son travail consiste principalement à s'assurer que les services bilingues de la Commission répondent aux besoins des communautés francophones de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest.

Ce gage de satisfaction a été beaucoup apprécié par Mme English et par la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada.

$76,000. retournés aux membres

par Simone Laberge

GIROUXVILLE - L'année 1984 a été une année record pour la Caisse Populaire de Girouxville, 76,000$ a été versé en équité.

Un rabais de 10% sur l'intérêt payé par les membres a été crédité à leur équité respectif au prorata de leur participation.

Il y a deux ans la Caisse Populaire établissait le programme d'équité pour ses membres. Sujet à une certaine contribution, le membre devenait éligible à participer au programme de rabais d'intérêt. Ce rabais a été de 7% en 1983 et de 10% en 1984.

Lorsqu'un membre a enregistré à son compte une somme d'équité atteignant 2,000.$, il devient éligible a un remboursement comptant. Pour l'année 1984 une somme de 14,000$ a été versée à cette catégorie de membres.

En plus de la somme de 108,494$ accumulée dans l'équité des membres, la Caisse Populaire a maintenant une réserve de 719,316$, ce qui représente 6.78% du total des actifs de la Caisse.

Les résidents de ce territoire ont certainement réalisé que c'est payant d'apporter sa coopération et sa participation au programme d'équité de leur Caisse Populaire.

Le but de ce programme d'équité et de cette réserve est de préserver la force, la vitalité et surtout la stabilité de la Caisse Populaire de Girouxville.

Par ci Par là

Deux de nos canadiennes-française se lancent dans les affaires

par Eliane Desrosiers

MARIE-REINE - Julie Gour et Cécile Boucher ont fait l'acquisition tout récemment du magasin "Joyce Ladies Ware" situé dans le "Mall" de Peace River. Elles opèrent sous l'enseigne "Unique Boutique".

Leur début, le 4 février dernier s'est avéré en fait très encourageant. Les clientes sont satisfaites et il y a beaucoup de monde.

Les co-propriétaires sont enchantées du résultat. Elle organisent pour le 21 mars prochain une ouverture officielle qui durera trois jours avec une parade de mode le soir.

Tout le succès à nos femmes d'affaires!

Une coupe géante pour Doug Bobye

par Eliane Desrosiers

MARIE-REINE. Pour souligner l'anniversaire de Doug Bobye, onlui a remis le 9 février à l'occasion d'une danse de la St-Valentin organisée à Peace River par le Club des Loisirs une coupe géante et une voiture de vendeur...

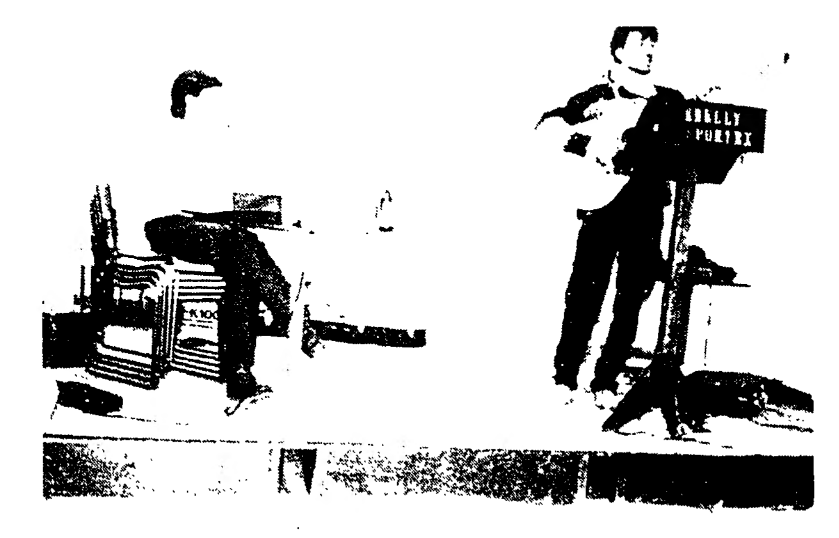
Le Franco, en Alberta depuis 1928

Les programmes de la sécurité du revenu augmentent ses heures de service pour 2 mois

Marguerite Audet, Grande Prairie, Alta

Le Bureau des programmes de la sécurité du revenu à Grande Prairie (Centre Village 10809 - 100 rue, T8V 2M7) est ouvert ordinairement de 10 h 00 à 16 h 00 le mardi, mercredi et jeudi à toutes les semaines depuis le 14 février 1984. Mais du premier de février 1985 jusqu'au 29 mars 1985 nous serons ouvert de 8 h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi, pour accomoder ceux qui doivent remplir leur demande du supplément de revenu garanti ou d'allocation au conjoint. Le bureau s'occupe aussi de tous les programmes sous la sécurité de la vieillesse, régime de pensions du Canada, les allocations familiales, et les crédit d'impôt-enfant de l'Alberta. Si vous avez des problèmes nous vous invitons à composer le numéro de téléphone 532-9811. Marguerite Audet sera très heureuse de vous aider.

A partir du 2 avril, 1985 nous retournons à nos heures régulières qui sont de 10 h 00 à 16 h 00, mardi, mercredi et jeudi. Nous avons un répondeur téléphonique quand Marguerite Audet n'est pas là; alors, laissez votre nom et votre numéro de téléphone et elle se fera un plaisir de vous rappeler aussitôt que possible.



Martin Lavoie, compositeur interprète et Danielle Côté de St-Isidore, étaient les artistes invités à l'occasin de l'Assemblée annuelle de l'ACFA le 26 janvier à Donnelly.

CBXFT cette semaine

Samedi 23 février

07h30 Les contes de la forêt verte
08h00 Belle et Sébastien
08h30 Passe Partout
09h00 Astro le petit robot
09h30 Lucky Luke
10h00 Les mystérieuses cités d'or
10h30 L'île des rescapés
11h00 Les Héros du samedi
12h00 La semaine parlementaire à Ottawa
13h00 D'hier à demain
14h00 Ciné-famille
16h00 Bagatelle
16h30 Les schtroumpfs
17h00 Le monde de Disney
18h00 Le téléjournal
18h05 Impact
19h00 La soirée du hockey:
21h30 Raid le cap terre de feu
22h30 Téléjournal
22h50 Le Régional
23h06 Politique fédérale
23h15 Télé-sélection
Le sacrifice des possédés

Dimanche 24 février

07h30 Petit Castor
08h00 Démétan la petite grenouille
08h30 Passe Partout
09h00 Michou et Pilo
09h30 Les Fables d'Europe
09h45 Les Paraboles
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Les grandes batailles du passés
12h00 Univers des Sports
14h00 Magazine de la semaine verte
15h00 Propos et confidences
15h30 Rencontres
16h00 Les chocs de la vie
16h30 Entre les lignes
17h00 Second regard
18h00 Téléjournal
18h05 Science réalité
18h30 Dans un monde d'homme
19h00 Terre humaine
19h30 Les beaux dimanches: Superstar
20h30 Téléjournal
20h45 Les beaux dimanches: Amuse Gueule
21h45 Les beaux dimanches: L'épreuve marivaux
22h30 Le régional
22h45 Ciné Club: Johnny Guitar

Lundi 25 février

09h45 A votre rythme
10h00 Passe Partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape Tambour
11h00 Rien que pour vous
11h30 Virulysse
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h31 Cinéma: L'incompris
16h00 Bobino
16h30 Les Schtroumpfs
16h50 Club Astro
17h00 Quincy
18h00 Ce soir
18h30 A guichets fermés
19h00 Trouver l'erreur
19h30 Poivre et sel
20h00 La bonne aventure
20h30 La vie promise
21h00 Télé-lundi: Agatha Christie
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Cinéma: La corde au cou

Mardi 26 février

09h45 A votre rythme
10h00 Passe Partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape tambour
11h00 De bien belles choses
11h30 Yogi et Cie
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h31 Cinéma: L'aile ou la cuisse
16h00 Bobino
16h30 Minibus
17h00 L'incroyable Hulk
18h00 Ce soir
18h30 Phare Ouest d'Edmonton les Japonais et les
19h00 Grand-papa
19h30 101, ouest avec des Pins
20h00Monsieur le Ministre
20h30 Coup d'oeil
21h00 Dallas
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Rencontre
23h30 Cinéma: La forteresse

Mercredi 27 février

09h45 A votre rythme
10h00 Passe Partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape tambour
11h00 Zig Zag
11h30 Pacha
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h31 Le temps de vivre
16h00 Bobino
16h30 Au jeu
17h00 Fraggle rock
17h30 Du tac au tac
18h00 Ce soir
19h00 Par 27 (golf)
19h30 Le parc des braves
20h00 Au nom de tous les miens
21h00 Lautrec '85
21h59 Sport Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Les Ha! Ha!
24h00 Cinéma: L'histoire d'Adèle H.

Jeudi 28 février

09h45 A votre rythme
10h00 Passe partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape Tambour
11h00 Question de droit
11h30 Les fantômes du château
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h31 Cinéma: La belle et la bête
16h00 Bobino
16h30 Traboulidon
17h00 Légende du monde
17h30 Défi 85: Pare chocs
18h00 Ce soir
18h30 Pile ou face
19h00 Génies en herbe
19h30 Court circuit
20h00 Les grands films: L'homme de la rivière
21h59 Sports Alberta
22h05 Le téléjournal
22h25 Le point
23h00 A première-vue
23h30 Cinéma: La Kermesse des Aigles

Vendredi 1er mars

09h30 Zoom sur l'écologie
09h45 A votre rythme
10h00 Passe partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape tambour
11h00 Les ateliers
11h30 Légendes indiennes
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h31 Télé feuilleton: Maîtres et valets
15h30 Prince noir
16h00 Bobino
16h30 Ulysse 31
17h00 Télé 5:
18h00 Ce soir
19h00 A plein temps
19h30 Vivre à trois
20h00 Hors série:
21h00 Euthanasie
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Vivre en forme
23h10 Cinéma: Génération Proteus

la blague du jour



– *Voulez-vous me donner la main de votre fille?*

la blague du jour



– *J'ai la tête coincée, qu'est-ce que vous allez faire?*
– *Vous mettre cette serviette dessus pour pouvoir continuer à me déshabiller tranquillement.*

Les journaux francophones hors-Québec se dotent de nouveaux outils de perfectionnement

(OTTAWA) - De nouveaux outils de perfectionnement seront disponibles pour les journaux communautaires publiant en français à l'extérieur du Québec. L'Association de la presse francophone hors-Québec (APFHQ) vient en effet de décider la réalisation de deux documents de référence à l'intention du personnel de ses journaux affiliés.

Dans un cas, il s'agit en fait d'un complément pour le manuel "LE JOURNALISME DANS LES LIVRES", publié sous l'égide de l'APFHQ et de la firme Michel Desrosiers Communication en 1983. C'est Mlle Carole Auger, ancienne co-propriétaire et rédactrice en chef du journal BONJOUR CHEZ-NOUS de Rockland (Ontario), qui en assurera la production. Elle avait déjà travaillé à la rédaction du texte original.

Le second projet concerne la publication d'un manuel complètement nouveau, "LA DIRECTION D'UN JOURNAL COMMUNAUTAIRE DANS LA FRANCOPHONIE HORS-QUÉBEC". Il traitera de la gestion globale du journal aussi bien en tant qu'organe de presse qu'en tant qu'entreprise économique. On y analysera les principes de la gestion stratégique comme ils s'appliquent aux journaux francophones hors-Québec. La réalisation de l'ouvrage a été confié à Pierre Cremer, diplômé en administration d'affaires et lui aussi un ancien du journal BONJOUR CHEZ-NOUS, qu'il a dirigé de 1981 à 1984.

Les deux documents sortiront d'ici l'été. En plus d'être distribués aux journaux affiliés à l'APFHQ, il sseront mis à la disposition de groupes souhaitant créer de nouveaux journaux.

Le coût total de cette double initiative atteint quelque $27,000. Elle est rendue possible grâce à une aide financière du gouvernement québécois qui, par le biais de son Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes, s'intéresse depuis quelques années déjà aux communautés francophones à travers le Canada, et notamment à leurs journaux. A ce titre, le Secrétariat a déjà contribué financièrement à plusieurs projets spéciaux de l'APFHQ. Il versera $22,00 pour ces deux-ci. Le solde du budget sera assumé par l'APFHQ.

L'APHFQ est un organisme national qui, avec 17 journaux "membres à part entière" et 6 "membres en probation", est représentée dans chacune des neuf provinces canadiennes à majorité anglophone. L'objectif de l'association est de favoriser l'épanouissement de la presse communautaire francophone, notamment par le biais de la formation. Le fonctionnement de l'association, qui a son siège social permanent à Ottawa, est financé par le Secrétariat d'Etat du Canada dans le cadre de son Programme des communautés de langue officielle.



CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

COMITÉ PERMANENT DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

AUDIENCES PUBLIQUES

Le Comité permanent de l'expansion économique régionale de la Chambre des communes tiendra des séances sur le projet de loi C-15, Loi concernant l'investissement au Canada.

Les individus, les gouvernements provinciaux et municipaux, les organismes sociaux et économiques, les institutions financières et bancaires et les entreprises industrielles et commerciales qui comparaîtront devant le Comité seront choisis parmi ceux qui auront soumis leur opinion dans un exposé écrit, avant le vendredi 1er mars 1985.

Les mémoires peuvent être soumis en français, en anglais ou dans les deux langues officielles.

Il est recommandé que les mémoires soient dactylographiés sur du papier de 22cm par 28cm, avec marges respectives de 2cm et 3cm.

La distribution publique de tout mémoire est laissée à la discrétion du Comité; sauf sur demande expresse.

Tous les mémoires, toute la correspondance et toutes les demandes de renseignements, devront être envoyés à:

Greffier
Comité permanent de l'expansion économique régionale
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6
(613) 996-1549

GUY RICARD, DÉPUTÉ
PRÉSIDENT



CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

SOUS-COMITÉ SUR LA RÉVISION DU DROIT D'AUTEUR

AUDIENCES PUBLIQUES

Le Sous-comité du Comité permanent des communications et de la culture sur la révision du droit d'auteur de la Chambre des communes tiendra des audiences publiques sur tous les aspects de la révision de la Loi canadienne sur le droit d'auteur y compris les propositions contenues dans le Livre blanc **"De Gutenberg à Télidon"**.

Le Sous-comité invite les individus et groupes intéressés à soumettre leurs commentaires.

Les individus et les organismes qui désirent soumettre des mémoires peuvent le faire en français, en anglais ou dans les deux langues officielles.

Il est recommandé que les mémoires soient dactylographiés sur papier de 22 cm par 28 cm avec marges respectives de 2 cm par 3 cm.

La distribution publique de tout mémoire est laissée à la discrétion du Sous-comité.

Les mémoires et les demandes de comparution devont être reçus avant 17 heures le vendredi 15 mars 1985.

Tous les mémoires, toute la corespondance et toutes les demandes de renseignements devront être envoyés au:

Greffier
Sous-comité sur la révision du droit d'auteur
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6
(613) 995-9461

GABRIEL FONTAINE, DÉPUTÉ
Président

Bientôt à Edmonton:

Mario

par Claude Roberto

Mario est un film profond et bouleversant, absolument à ne pas manquer. Il sera présenté à l'Office National du Film d'Edmonton le 24 février en soirée.

Seul long métrage canadien en compétition officielle au 8e festival des films du monde à Montréal et production de l'Office National du Film, Mario se révèle une oeuvre cinématographique de première classe et d'une grande portée. Le film est inspiré du roman "La Sablière" de Claude Jasmin.

C'est la relation simple et dramatique de deux frères, Mario et Simon, complices à la recherche d'un Absolu, plus fort que la société et que la vie. La mère est épicière et le père, pêcheur de homards aux Iles-de-la-Madeleine.

Mais Mario est un enfant différent des autres. Sans l'usage de la parole, il vit dans son monde intérieur avec, pour uniques compagnons, son coyote en peluche et les guerriers fantaisistes que son aîné, Simon, lui invente.

De plus Mario vénère Simon. Avec lui et pour lui, il pourrait tout faire, même mourir. Il connaîtra la jalousie lorsqu'Hélène croisera le chemin de son frère. Finalement les deux garçons trouveront ensemble leur vie à l'infini, liés l'un à l'autre pour toujours.

Xavier Norman Petermann (Mario) et Francis Reddy (Simon) sont vrais et émouvants. Le réalisateur, Jean Beaudin, a d'ailleurs auditionné quelque 5 000 enfants venus de partout au Québec avant de découvrir le petit Mario au jeu rempli de silences et de regards.

Pour Jean Beaudin, Mario n'est pas muet car, dit-il, "ce n'est pas parce qu'il ne parle pas qu'il est muet; il semble avoir quelque chose que les autres enfants n'ont pas. Il a une compréhension qu'il est le seul à posséder." En somme, Mario s'exprime par sensibilité, sans l'usage de la parole.

Le cadre naturel est remarquable et les images de Pierre Mignot respectent la beauté désolée des Iles-de-la-Madeleine. Un halo de mystère plane tout au long du film et le réalisateur essaie de maintenir une certaine ambiguïté. François Dompierre signe la musique originale de la production.

Petites annonces

Chambre et pension - prix à discuter- #17, 2024 - 57e rue. Téléphone: 450-1256.

A vendre: Motor home Apalache '80, 23 1/2 de longueur, 77,000 kilomètres, contrôleur de vitesse, très bonne condition. Moteur 400, prix: 31,000$. Tél: 433-9376.

Je recherche une personne pouvant faire du traitement de textes et du travail général de bureau occasionnellement. Si vous êtes intéressée, appelez au 468-9406.

Bénévoles demandés

L'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) est à la recherche de bénévoles intéressés à aider les gens à remplir leur formule d'impôt en français.

Le but de ce programme est de venir en aide aux personnes qui ne sont pas en mesure de remplir elles-mêmes leur déclaration d'impôt pour des raisons d'âge, de santé, de langue, ou autres.

Des séances spéciales de formation seront dispensées dans les régions d'ici la mi-mars par une personne compétente de Revenu Canada.

Les bénévoles qui s'inscriront à ces séances de formation ne deviendront pas des experts en fiscalité, mais seront en mesure de régler les problèmes les plus courants.

Les personnes intéressées à s'inscrire à ce programme d'aide sont priées de communiquer dès maintenant avec le bureau de l'ACFA le plus près de chez elles:

Bonnyville 826-5275	**Calgary** 228-4095	**Edmonton** 469-4401
Legal 961-3665	**Fort McMurray** 791-7700	**Lethbridge** 328-8506
St-Paul 645-4800	**Plamondon** 798-3896	**Falher** 837-2026

Journée en développement économique à Edmonton

Un comité en développement économique sera mis de l'avant

par Pauline Grenier

EDMONTON - Une des décisions concrètes ressorties lors de la première rencontre régionale de caractère économique est la décision de créer un comité en développement économique.

Pour faire suite au colloque provincial en développement économique, l'ACFA régionale d'Edmonton avait tenu sa première session de travail samedi le 16 février dernier.

Les buts principaux de cette rencontre étaient de se connaître, se supporter les uns les autres, se créer un organisme qui renforcirait et qui donnerait aux gens d'affaires francophones de la crédibilité, de la force et de l'exposition dans le domaine économique.

L'orateur invité était M. Jim McCool, responsable du membership à la "Edmonton and District Chamber of Commerce". Pour débuter, M. McCool a fait un exposé sur l'histoire de la chambre de commerce au Canada ainsi que sur les services qu'elle offre. La Chambre de Commerce est une organisation de gens d'affaires, ayant un sens de la communauté, qui fait tout, dans la mesure du possible, afin que la ville demeure ou devienne un endroit idéal pour y vivre et y travailler. "Son but est d'agir comme groupe afin d'aider les perspectives économiques à longue échéance dans la ville d'Edmonton".

N'importe qu'elle personne en affaires peut devenir membre de la Chambre de Commerce. Une organisation peut également devenir membre de celle-ci.

Suite à cela, M. Armand Mercier a présenté sa philosophie d'un comité économique francophone. Il a décrit les buts et la structure de ce comité tels qu'il les verrait, ceci dans le but d'orienter les discussions en groupes qui suivraient.

Après avoir discuté, il a été décidé que l'on forme un comité en développement économique. Ce comité se rencontrera une fois par mois pour des déjeuners ou diners d'affaires. Les membres de ce comité ad hoc sont MM. Ronald Breault, Raymond Piché, Simon Roy et Luc Burelle. La tâche immédiate du comité consiste à organiser la prochaine rencontre, qui aura lieu au début du mois de mars. Un des objectifs à long-terme est de former des sous-comités.

Malheureusement, l'après-midi de samedi ne fut pas assez long pour faire tout ce dont on aurait voulu. Donc, pour l'instant, les rencontres du comité vont prendre la forme de déjeuners ou de diners d'affaires où l'on pourra échanger des cartes d'affaires et se connaître davantage. On prévoit d'autres sessions de travail et on envisage toutes sortes de possibilités pour le comité.

Un universitaire anglophone trace un portrait de la "SAGA" des Franco-albertains

par Yves Lavertu

EDMONTON - Un chercheur et professeur de l'Université de Calgary vient d'accoucher de la première étude de calibre universitaire retraçant dans son ensemble l'évolution de la communauté francophone de l'Alberta depuis ses origines jusqu'à nos jours.

Natif de Toronto, M. Donald B. Smith est actuellement professeur d'histoire canadienne à l'Université de Calgary. Celui-ci s'intéressait déjà depuis plusieurs annés à divers aspects de l'histoire des francophones au pays.

Paradoxalement, alors que l'étude originale en langue anglaise n'est pas encore parue, le Centre d'études franco-canadien de l'Ouest (CEFCO) posté à Winnipeg a pris l'initiative, avec la permission de son auteur et de l'éditeur de traduire en primeur et en version française le texte à l'intérieur des pages de son bulletin.

On vient ainsi de publier en deux sections (octobre 1984-février 1985) l'étude qui comporte une trentaine de pages. Abondamment appuyées de références, ces pages sont d'ailleurs parsemées de multiples numéros reléguant en annexe les notes explicatives, témoins de la profondeur de la recherche.

Pour ceux qui attendront la version originale anglaise, celle-ci devrait paraître d'ici quelques mois à l'intérieur d'un ouvrage collectif intitulé **The Peoples of Alberta**, volume publié sous la direction de Howard et Tamara Palmer.

L'historien anglophone retrace en fait trois grands moments dans l'histoire du périple francophone en Alberta. La première étape constitue celle de l'arrivée, puis c'est l'établissement et enfin l'organisation.

Les francophones: les premiers... ou presque

L'"odyssée" des francophones en Alberta commence avec la traite des fourrures dans l'Ouest. La venue vers le milieu du XVIIIe siècle des coureurs de bois canadiens-français dans la région du Fort Edmonton entraînera la formation d'une nouvelle race: les Métis francophones. Ceux-ci viendront alors gonfler les rangs des "parlant français" dans cette région.

Mais ce sont les missionnaires "parachutés" dans la future Alberta qui consolideront réellement à partir des années 1840 le fait français sur le territoire. Le fondateur de St-Albert, le légendaire Père Lacombe constitue le prototype de cette lignée d'"hommes-forts" de l'Eglise catholique dans l'Ouest canadien. Par la force des choses ceux-ci deviendront les véritables colonisateurs de l'Ouest.

Dans leur sillage, ces religieux seront suivis vers la fin du XIXe siècle par de nombreux cultivateurs francophones de l'Est séduits par les attraits de la "Terre promise". La région d'Edmonton prendra même à ce moment un certain caractère français.

Mais l'euphorie sera de courte durée. A partir des années 1880, un premier raz de marée anglo-saxon déferle et vient compromettre l'usage du français dans les écoles et tribunaux par un amendement à l'Acte des Territoires du Nord-Ouest en 1892.

Le clergé francophone riposte. Des prêtres font la navette entre la Nouvelle-Angleterre, le Québec et l'Alberta. En 1890, on fonde Morinville. Puis c'est au tour de St-Paul de s'organiser, puis de Bonnyville etc. Finalement en 1912, on fondera Falher.

Mais avec la création de la province de l'Alberta en 1905, l'avenir est plus que précaire. Les lois sur l'autonomie des provinces de l'Alberta et de Saskatchewan stipulent que l'enseignement en français doit être limité au niveau primaire, et à une heure par jour après les classes du primaire.

Les francophones n'entendent pourtant pas céder le terrain. Du début du XXe siècle jusqu'à la guerre de 14-18, ceux-ci tiennent à être présents au niveau politique tant sur la scène municipale que provinciale. Puis.. en 1926, c'est la fondation de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) suivie de près par la création en 1928 de l'ancêtre du Franco, la Survivance.

Mais l'afflux des francophones s'est tari depuis la guerre. Seule la région de la Rivière la Paix continue de recevoir un nombre significatif de colons francophones. De plus, les effectifs francophones du clergé en Alberta vont en diminuant. Quant à l'influence politique des Franco-albertains, celle-ci se fait plus discrète.

Mais une nouvelle élite canadienne-française est en germe dans les salles de classes du Juniorat Saint-Jean-Apôtre d'Edmonton fondé par les Oblats en 1910 et du Collège classique des Jésuites.

Celle-ci sera prête pour l'heure de la grande bataille livrée par l'ACFA dans les années 1940 face à l'obtention d'un poste radiophonique français en Alberta.

Avec l'essor politique du nationalisme québécois durant les années 1960, les Franco-albertains commenceront ensuite à bénéficier de la manne fédérale.

Puis en 1982, avec l'avènement de la Charte des droits et libertés, une porte s'est ouverte pour le recouvrement partiel des droits scolaires des Franco-albertains. Mais la montée du phénomène de l'immersion au début des années 1970 va venir embrouiller les cartes quant aux attentes des Franco-albertains face à leurs droits scolaires.

* * * *

Donald Smith aura eu le mérite pour écrire cette histoire d'être anglophone. L'universitaire porte en effet un regard qui ne peut se permettre d'être complaisant envers ses prédécesseurs anglo-saxons. Certains événements controversés au niveau de la "coexistence linguistique" y gagnent ainsi en crédibilité parce qu'ils sont dits par un descendant des protagonistes situés de l'"autre côté de la barrière".

Dans le monde coopératif, au Canada

- Coop Atlantique est au 11e rang des plus gros commerces au Canada atlantique.
- L'Association Coopérative des Pêcheurs de l'Ile de Laméque est au 97e rang avec un chiffre de vente de 19,000,000$ et 1,100 employés.
- 43% des adultes canadiens sont membres d'une coopérative.
- Il existe plus de 900 coopératives d'habitation où logent plus de 30,000 familles.
- On y trouve au moins 19 coopératives parmi les 500 plus grandes entreprises candiennes.
- En 1983, The Co-operators est passé au premier rang des assureurs des biens et responsabilités canadiens.
- 30,000 Canadiens travaillent dans le secteur coopératif non financier.
- 40,000 Canadiens travaillent dans le secteur coopératif financier.
- Le Mouvement Coopératif compte 6,000 conseils d'administration dirigés par 6,000 présidents.
- Le Mouvement Desjardins au Québec est au 6e rang de toutes les institutions financières canadiennes avec un actif de 20 milliards$, alors que la Banque Nationale possède un actif de 17,5 milliards$ en date du 31 janvier 1984.



Commission canadienne des transports

Référence N° 2-W371-1(OPLI)
N° 7355 au Rôle

REQUÊTE PRÉSENTÉE PAR WORLD CARGO INTERNATIONAL LTD. - EN AUTORISATION D'EXPLOITER UN SERVICE AÉRIEN COMMERCIAL

World Cargo Internatinal Ltd. a déposé une requête auprès du Comité des transports aériens, en autorisation d'exploiter un service aérien commercial d'affrètement (classe 4) au Canada et un service aérien commercial international d'affrètement (classe 9-4) pour le transport de marchandises entre le Canada et tout autre pays d'une base située à Calgary (Alberta) au moyen d'aéronefs à voilure fixe du groupe H.

Tout intéressé peut intervenir pour appuyer ladite requête, s'y opposer ou en réclamer la modification conformément aux règles générales de la Commission canadienne des transport. Les interventions doivent être déposées au plus tard **le 25 mars, 1985,** avec une preuve de leur signification à la partie requérante.

Le Comité fera parvenir, sur demande, plus de détails sur la requête et les modalités de dépôt des interventions conformément aux règles susmentionnées.

Toute demande doit être postée ou remise au Secrétaire du Comité des transports aériens à Ottawa (Ontario), K1A 0N9.

E.A. Kalmakoff
pour le directeur suppléant
Direction des permis
Comité des transport aériens
Ottawa (Ontario)
K1A 0N9

Canadä

Commission canadienne des transports

COMMISSION CANADIENNE DES TRANSPORTS
COMITE DES TRANSPORTS PAR CHEMIN DE FER
Avis d'audience publique

Le Comité des transports par chemin de fer de la Commission canadienne des transports tiendra au début de mars une audience publique relative à la réduction de taux proposée par la compagnie des chemins de fer nationaux du Canada. Cargill Grain Company et Northern Sales Limited pour la campagne agricole 1985-86. En vertu de l'article 45 de la Loi sur le transport du grain de l'ouest.

5.c 1980 81-82-83, Chap. 168.

L'audience traitera également de l'avis de la commission canadienne des transports à savoir si la réduction de taux proposée prendrait en compte et favoriserait les gains de rendement consécutifs au chargement et au déchargement de wagon en fin de semaine, en vertu de 1.7 article 45 de la même 101.

Le comité examinera aussi les appels présentés dans le cadre de la réduction de taux proposée, en vertu de l'article 47 de cette Loi, et aux conditions proposées mentionnées dans les requêtes en autorisation d'en appeler, incluant les conditions relatives à l'application de taux similaires à d'autres points.

Commençant	Endroit	Adresse
Lundi, le 4 mars 1985 1 h de l'après-midi	Winnipeg (Manitoba)	Salle de Concert Hôtel Fort Garry 222 avenue Broadway
Jeudi, le 7 mars 1985 9 h de l'avant-midi	Calgary Alberta	Théâtre Glenbow Musée Glenbow Centre de Convention de Calgary 9e avenue s-e.
Lundi, le 11 mars 1985 2 h de l'après-midi	Saskatoon (Saskatchewan)	Salle Saskatoon Ouest Hotel Sheraton Cavalier 612,rue Spadina est

Les personnes qui entendent témoigner à l'audience sont priées d'en informer le secrétaire du comité des transports par chemin de fer, le ou avant jeudi le 28 février 1985, indiquant l'endroit de leur témoignage.

Les personnes désireuses de faire connaître leur point de vue à l'audience. Si un avis préalable est impossible, peuvent indiquer leur intention de participer au début de celle-ci à chacun des endroits.

Les personnes projetant de présenter un résumé lors de l'audience devront avoir, si possible, un minimum de vingt (20) copies disponibles pour distribution. Les personnes qui ne peuvent assister à l'audience pourront présenter leurs commentaires, en français ou en anglais, en les faisant parvenir au secrétaire du comité des transports par chemin de fer, pour réception au plus tard le 4 mars 1985.

Les parties et les intervenants désireux de soumettre des documents, de témoigner ou d'intervenir devant la commission en français sont priés d'aviser la commission afin de lui permettre de prendre les dispositions nécessaires.

Les parties handicapées qui ont besoin d'installations ou de services spéciaux et qui entendent présenter des preuves ou prendre la parole à l'audience devront informer la commission de leurs besoins avant le début de l'audience et la commission fera son possible pour y satisfaire

J O'Hara, secrétaire
Comité des transports par chemin de fer

Travaux publics Canada | Public Works Canada

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Travaux Publics Canada, 5013 - 51 rue (C.P. 518) Yellowknife, T.N.O., X1A 1S8, seront reçues jusqu'à 11 h 30 (HNR) à la date limite spécifiée. Les documents de soumission sont disponibles des bureaux du département en liste, sur paiement du dépôt demandé.

PROJET

No. 000203 - pour Gendarmerie du Canada
Sachs Harbour, T.N.O.
GRC quartiers pour mariés

Date limite: **20 mars 1985**

Dépôt: **50$**

Les documents de soumission sont disponibles de la salle 200, 2e étage, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta; et des bureaux du Travaux Publics Canada situés à Yellowknife, Hay River, Inuvik et Fort Smith, T.N.O.; et peuvent être étudiés aux bureaux de l'Association de la Construction situés à Edmonton, Alberta; et Yellownknife, Hay River et Inuvik, T.N.O.

INSTRUCTIONS

Le dépôt pour les plans et les spécifications doit être fait à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour des documents en bonne condition dans le mois qui suit la date d'ouverture de l'appel d'offre.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canadä



Travaux publics Canada | Public Works Canada

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Travaux Publics Canada, salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 11 h 30 (HNR) à la date limite spécifiée. Les documents de soumission sont disponibles des bureaux du département en liste, sur paiement du dépôt demandé.

PROJET

No. 003890 - Parc National Banff, Alberta
Rénovations du pont Bow River
Km 23 et construction d'un passage inférieur pour animaux km 24.43 T.C.H.

Date limite: **5 mars 1985**

Dépôt: **100$**

Les documents de soumission sont disponibles de la salle 200, 2e étage, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta; salle 632, Edifice Harry Hays, 220 - 4e avenue, s.e., Calgary, Alberta; 1166 rue Albernie, Vancouver, C.B.; et peuvent être étudiés aux bureaux des Associations de Routier à Edmonton, Alberta et Vancouver, C.B. et au bureau du PWC à Banff, Alberta.

INSTRUCTIONS

Le dépôt pour les plans et les spécifications doit être fait à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour des documents en bonne condition dans le mois qui suit la date d'ouverture de l'appel d'offre.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canadä

CN RAIL

Avis de vente

Les offres dans une enveloppe scellée clairement indiquée soumission cachetée #4150-85-04(S), seront reçues jusqu'à midi, 22 février 1985, par M. A. Stevenson, Directeur régional - Approvisionnement et Matériel, Canadien National, 26e étage, 10004 - 104e avenue, Edmonton, Alberta, T5J 0K2, pour l'achat et l'enlèvement de la propriété des voies ferrées de:

vingt (20) véhicules d'occasion consistant d'automobiles, camions "forklift"

situé côté est du chantier CN, à l'angle de la 127 avenue et la 82 rue, Edmonton, Alberta

Les véhicules peuvent être examinés deux (2) jours seulement:

Date: 20 et 21 février 1985
Heure: midi à 16 h 30

Pour de plus amples informations communiquez avec L. Batuik, téléphone 476-8191.

La liste des véhicules à vendre sera disponible au site. Les enchérisseurs doivent clairement indiquer chaque véhicule sur lequel il place une offre. **Aucune offre d'ensemble.** Les enveloppes séparées pour chaque véhicule ne sont pas nécessaires.

Les conditions de la vente seront "telles qu'elles où ils sont". Les enchérisseurs choisis devront faire le paiement au complet immédiatement après avoir été notifié de l'acceptation de l'offre et avant l'enlèvement. Les objets doivent être enlevés dans les cinq (5) jours qui suivent la conclusion de la vente.

Les dépôts d'offre ne sont pas requis. Le ministère n'acceptera pas nécessairement ni la plus élevée ni aucune offre. Le nom de l'enchérisseur, son adresse et numéro de téléphone doivent paraître clairement sur l'offre soumise.

A. Stevenson
Directeur Régional - Approvisionnement et Matériel.

Le concours international des jeunes pour l'Alberta

Pour la deuxième année consécutive, le Concours international des jeunes se tiendra en Alberta de la mi-janvier à la fin février 1985. Il s'adresse à tous les élèves des écoles participantes. Il vise, par la réflexion sur un sujet donné, à susciter la curiosité des jeunes, à enrichir leur culture et à leur permettre de manifester leur créativité, tout en agissant pour la promotion du français en Alberta.

Cet événement est rendu possible grâce à la participation des organismes coopératifs de l'Alberta qui parrainent ce projet. Mentionnons le Conseil Albertain de la coopération et l'aide précieuse de Ron Poirier, Francophonie Jeunesse de l'Alberta et la collaboration étroite de Edmond Laplante, ainsi que dix Caisses populaires et coopératives à travers l'Alberta.

Grâce à leur soutien financier et leur engagement, vingt et une écoles offrant un programme de français ont été contacté. Ceci donne la chance à quelque 1895 étudiants francophones de Rivière la Paix, St-Paul, Bonnyville, Beaumont, Morinville, Legal et Edmonton de participer au concours. L'année prochaine nous espérons bien pouvoir offrir le concours à toutes les écoles, où l'on retrouve la possibilité d'étudier en français en Alberta.

Cependant, nous sommes fiers de l'ampleur du concours. Depuis l'année passée, il a plus que triplé.

Le concours vise trois objectifs:

- amener la participation des étudiants franco-albertains et d'immersion dans le cadre d'une activité littéraire française.
- susciter l'implantation des organismes albertains du domaine coopératif dans leur milieu.
- diffuser et publier le résultat du travail des jeunes

Le concours international des jeunes s'adresse aux jeunes des niveaux scolaires allant de la 4ème à la 12ème année. Les étudiants devront rédiger une composition sur des thèmes ayant rapport à l'économie en relation avec leur vécu. Ils seront appelés à émettre leur opinion et leurs sentiments dans un texte expressif destiné à leurs camarades de classe.

Thèmes par niveaux scolaires
4-5-6 une activité qui me permet de gagner de l'argent
7-8-9 les habitudes de consommation chez les jeunes
10-11-12 le phénomène du chômage chez les jeunes

Pour aider à l'insertion du concours dans le cadre des activités scolaires, les professeurs ont reçu un guide pédagogique qui appuira leur démarche éducationnelle.

Une fois le concours terminé, les copies seront jugées sur trois niveaux par classe, par niveau scolaire, et au niveau provincial. Pour l'instant la plume est entre les mains des participants et nous leur souhaitons tous bonne chance.

Nous devons monter un jury provincial pour les différents niveaux, ainsi je fais appel à la population, toute personne intéressée peut soumettre sa candidature afin de siéger sur le jury provincial.

Expédiez à:
Le Concours international des jeunes 1985
a/s coordinatrice Dominique Le Bot
200, 8925 - 82 avenue
Edmonton, Alta
T6C 0Z2

En tant que coordinatrice de ce projet pour 1985, je trouve que c'est une bonne activité et j'encourage bien fort toutes les personnes concernées à mettre leur grain de sel pour la bonne marche du concours et par la même occasion je remercie tout ceux qui m'ont aider dans ma tâche. A bientôt!

Dominique Le Bot

mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1										■		
2	■							■				
3		■							■			
4			■				■			■		
5				■								
6					■						■	
7						■						■
8				■			■					
9								■			■	
10		■							■			
11	■		■					■				
12							■			■	■	

HORIZONTALEMENT

1 — Qui raconte. — Article espagnol.
2 — Très petites de taille. — Ville d'Italie.
3 — Filets pour les poissons. — Poss.
4 — Prép. latine. — Clair. — Voyelles. — Règle double.
5 — Expression de la voix. — Trouve un remède.
6 — Germandrée (pl.). — Apre au toucher (pl.).
7 — Niais (pl.). — Petite monnaie espagnole.
8 — Fin de participe. — Quatre. — Qui appartient aux Slaves.
9 — Femmes très grandes. — Marque la situation.
10 — Voies de terre pratiquées. — Vigoureux.
11 — Dans le corps. — Comté de l'Ontario.
12 — Faire savoir par lettre. — Messieurs.

VERTICALEMENT

1 — Action de satiner.
2 — Année. — De l'espèce du boeuf. — Sert à encourager.
3 — Coupé jusqu'à la peau. — Boisson des dieux.
4 — Nulle chose. — Symb. chim. — Point cardinal.
5 — Qui conduit des ânes. — Sise.
6 — Entreprendre. — Habiller.
7 — Dans la rose des vents. — Ouvrage de maçonnerie. — Monnaie japonaise.
8 — Peau de gant dont le côté chair est à l'extérieur (pl.).
9 — Soleil. — Qui n'existe que dans l'idée. — après-midi.
10 — Sa majesté. — Grande île de l'Europe.
11 — Taille la tête d'un arbre. — Dans rêve. — Préfixe.
12 — Ruban fort étroit dont on borde une étoffe. — Concurrent.

mots cachés

5 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	Y	P	S	N	O	I	T	A	R	O	I	L	E	M	A
2	V	T	N	E	M	E	L	A	N	I	H	C	A	M	D
3	E	N	V	I	E	U	Q	I	G	O	L	O	O	Z	M
4	S	R	U	P	R	U	N	E	S	O	T	U	N	A	I
5	P	A	E	A	E	N	I	O	C	E	R	R	O	N	N
6	A	S	S	L	S	O	M	A	R	E	E	A	M	Z	I
7	S	S	Q	E	T	R	L	M	U	I	C	G	A	I	S
8	I	U	I	S	E	I	I	S	N	D	R	E	T	B	T
9	E	R	T	T	S	N	E	O	A	E	E	U	O	A	R
10	N	E	O	E	A	M	T	U	N	O	A	S	P	R	A
11	N	R	R	I	E	I	R	D	I	L	T	E	E	B	T
12	E	A	S	N	F	L	E	U	M	O	I	M	E	A	I
13	S	O	T	I	E	L	V	R	I	G	O	E	S	R	O
14	N	P	A	T	R	E	E	E	T	I	N	N	I	E	N
15	A	M	O	U	R	E	U	S	E	E	S	T	P	S	S

Administrations
améliorations
amoureuse
amoureusement

Barbares

Courageusement

Envie

Idéologie

Localiser

Machinalement
marée
mères
mille

Nier
notifia

Onomatopée

Pales
pâtre
pise
prunes
purs

Quelque

Rassurera
recoin
récréations
reste
rôti

Soudures

Terminaison
trêve

Unanimité

Vespasiennes
vues

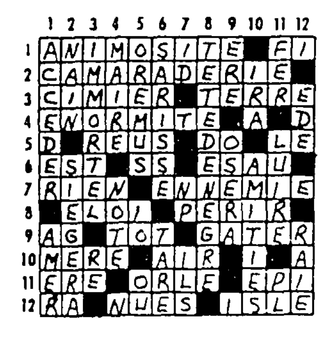
Yves

Zanzibar
zoologique

Réponse du no: PORTE

Solution de la semaine dernière





	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	N	I	M	O	S	I	T	E	■	F	I
2	C	A	M	A	R	A	D	E	R	I	E	■
3	C	I	M	I	E	R	■	T	E	R	R	E
4	E	N	O	R	M	I	T	E	■	A	■	D
5	D	■	R	E	U	S	■	D	O	■	L	E
6	E	S	T	■	S	S	■	E	S	A	U	■
7	R	I	E	N	■	E	N	N	E	M	I	E
8	■	E	L	O	I	■	P	E	R	I	R	■
9	A	G	■	T	O	T	■	G	A	T	E	R
10	M	E	R	E	■	A	I	R	■	I	■	A
11	E	R	E	■	O	R	L	E	■	E	P	I
12	R	A	■	N	U	E	S	■	I	S	L	E

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10 h 30 et midi

Ste-Anne
16422 - 99A avenue
Dimanche: 10 h 30 et midi

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Samedi: 19 h
Dimanche: 9 h et 11 h

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 00 et midi

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30 et midi

VOTRE HOROSCOPE

BÉLIER



du 21 mars au 20 avril

Vous démontrez plus de vivacité qu'à l'ordinaire. Votre problème concernant votre vie sur le plan du coeur sera de concilier rêve et réalité. La personne qui vous aime sera enthousiaste, pleine d'énergie. Climat constructif.

TAUREAU

du 21 avril au 20 mai

La personne qui vous aime se montrera évasive, indifférente à votre égard, et cela vous empêchera d'être heureux. De votre côté, vous ne serez pas particulièrement affectueux et il vous sera difficile de faire fondre la glace.

GÉMEAUX



du 21 mai au 21 juin

Pourquoi êtes-vous tellement sur vos gardes en amour? Ayez davantage confiance en vous et en autrui. Une personne tendre pense à vous et ne sait comment vous attirer, comment vous plaire.

CANCER



du 22 juin au 22 juillet

Au travail, la chance vous favorisera mais agissez quand même avec prudence si vous effectuez un changement. Bonheur et paix si vous savez éviter de tomber dans l'esclavage affectif.

LION

du 23 juillet au 23 août

Energie et mystère sur le plan sentimental. L'attachement qu'un être a pour vous deviendra un enchaînement. L'amour deviendra fureur. Des personnes jalouses mettront du poison dans votre âme par leurs médisances; ignorez-les.

VIERGE

du 24 août au 22 sept.

Votre vie sur le plan du coeur ne sera pas de tout repos. Soyez prudent dans vos paroles. Vous aurez tendance à tout dramatiser. Faites preuve de bonne humeur et évitez les querelles.

BALANCE



du 23 sept. au 23 oct.

Vous serez très réceptif en amour et très ouvert aux nouvelles amitiés. Vous goûterez des belles joies mais malheureusement quelques querelles surgiront. Vous oublierez des rendez-vous mais vous vous ferez des contacts utiles.

SCORPION



du 24 oct. au 22 nov.

Les émotions vous fatiguent et il vous faudrait plus de calme autour de vous. Vous mettrez en valeur vos qualités de compréhension, d'ouverture d'esprit et vous créerez un climat propice à l'épanouissement des sentiments.

SAGITTAIRE

du 23 nov. au 21 déc.

Vous serez déterminé à vivre un peu plus avec votre temps, vous éviterez de trop rêver. Vous aurez très profondément envie de communiquer avec autrui, d'être compris d'échanger des idées.

CAPRICORNE

du 22 déc. au 20 janv.

Soyez réceptif et chaleureux dans vos rapports avec ceux qui vous aiment. Intéressez-vous davantage à leurs problèmes et à leur ambitions. Sur le plan du coeur, vous agirez avec habileté, vous ne brusquerez rien, ni personne.

VERSEAU

du 21 janv. au 19 fév.

La personne qui vous aime sera mélancolique avec tendance à vivre dans le passé et à penser aux paroles et aux actes qui ont pu la blesser. Aidez-la à lutter contre cette tendance qui l'empêche de vivre dans le présent.

POISSONS

du 20 féve. au 20 mars

L'amour que l'être cher vous manifestera agira comme un baume de réconfort. Vous profiterez au maximum de ces belles heures de compréhension, de calme, et tendresse.

jouez avec nous





Trouvez les 7 erreurs.

Points saillants du Rond-Point 85

Samedi le 2 mars 1985 - Faculté Saint-Jean

Assemblée annuelle de l'ACFA

L'assemblée annuelle de l'ACFA commencera à 9 h. Au cours de l'assemblée, aura lieu, entre autres choses, des ateliers qui porteront sur la question d'un nouvel exécutif. M. Guy Goyette (ci-contre) termine le 2 mars son deuxième mandat comme président de l'ACFA.



Le Plan d'action de l'ACFA

Au Rond-Point, M. Alain Nogue (ci-contre), vice-président de l'ACFA, présentera le plan d'action qu'a adopté le Conseil général de décembre dernier. L'objectif du plan d'action: obtenir du gouvernement de l'Alberta l'application de l'article 23 de la Constitution canadienne sur les droits scolaires des Franco-albertains.

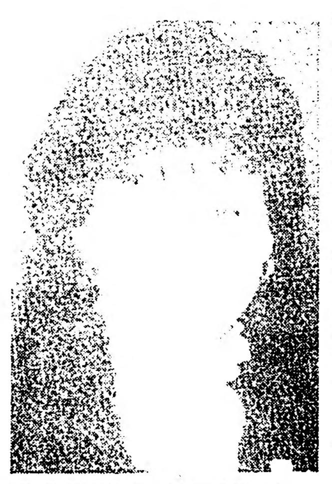


Année internationale de la Jeunesse

Au cours de l'assemblée annuelle, se fera l'inauguration de l'Année internationale de la Jeunesse au sein de la francophonie albertaine par Paul Blais, président de FJA. Le point saillant: un discours de M. Yvon Mahé (ci-contre) qui sera directeur du Bureau de l'Education de l'ACFA à partir de cet été. M. Mahé lancera le thème de la journée. Une cinquantaine de jeunes participeront au Rond-Point.

Un panel de qualité

Au courant de l'après-midi, toujours dans le cadre de l'assemblée annuelle, un panel de qualité, présidé par Mme Claudette Tardif (ci-contre), présentera différents commentaires sur le plan d'action. Ces panelistes seront Lise Sirois, Alice Gagné, Paul Denis, Marc Arnal et Denise Ouellette.

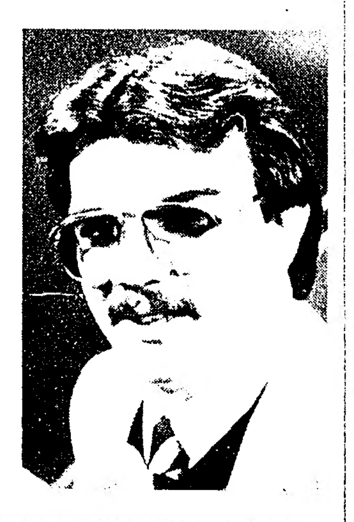


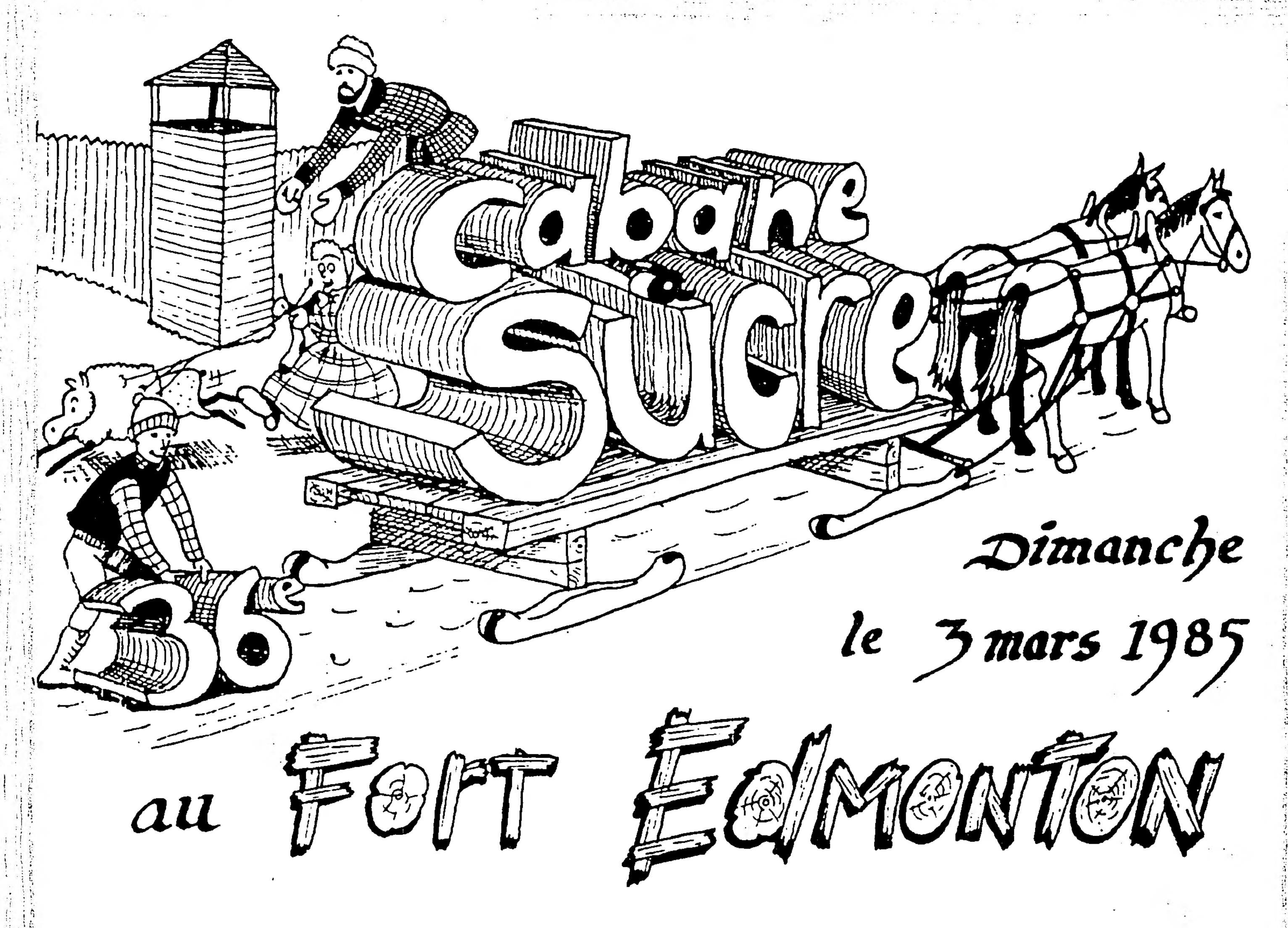
Orateur invité: Mme Andrée Champagne

Les billets s'envolent vite pour le banquet qui aura lieu à 18 h 30. Le point saillant du banquet: le discours de Mme Andrée Champagne, ministre d'Etat à la Jeunesse (ci-contre). Il faut faire sa réservation d'avance. Les billets sont en vente aux bureaux régionaux de l'ACFA.

Soirée de Variétés

Après le souper, les convives seront invités à assister à un exceptionnel spectacle de jeunes franco-albertains à l'auditorium de la Faculté. Le maître des cérémonies: M. Gaétan Bourdon (ci-contre). Ce spectacle sera suivi d'une soirée dansante avec l'orchestre "Encore". A noter: il faut un laissez-passer pour assister au spectacle.





Activités:

- MESSE AU FORT (11h00)
- REPAS DE LA CABANE (14h00)
- TIRE SUR LA NEIGE (13h00)
- BRUNCH (9h30)
- EXPOSITION ET VENTE D'ARTISANAT
- PROMOTION D'ORGANISMES FRANO-ALBERTAINS
- FEU DE JOIE (18h00)
- ETC....

Spectacles:

- LA TROUPE DE GILBERT PARENT
- GISELE LEMIRE ET SES MARIONNETTES
- ANIMATION MUSICALE PAR LES CHANTAMIS
- ET BIEN D'AUTRES

Jeux:

- PATINAGE SUR L'ETANG
- PROMENADES EN TRAINEAUX
- SOUQUE A LA CORDE
- CONCOURS DE SCIAGE
- CONCOURS DE GIGUEURS
- CONCOURS DE CUILLERES

PRIX D'ENTREE

$3.50: Adultes
$2.00: Etudiants et gens de l'Age d'Or
GRATUIT pour les enfants de moins de 6 ans.

POUR INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES:

Secrétariat de l'A.C.F.A. régionale
9542-87e rue
Edmonton, Alberta
469-4401